



SECURITY COUNCIL

CONSEIL DE SECURITE

OFFICIAL RECORDS

FIRST YEAR

SECOND SERIES

PROCES-VERBAUX OFFICIELS

PREMIERE ANNEE

SECONDE SERIE

SIXTY-SIXTH MEETING

*Held at Lake Success, New York, on Wednesday,
11 September 1946, at 3 p.m.*

President: Mr. O. LANGE (Poland).

Present: The representatives of the following countries: Australia, Brazil, China, Egypt, France, Mexico, Netherlands, Poland, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom, United States of America.

48. Provisional agenda

1. Adoption of the agenda.
2. Telegram from the Minister for Foreign Affairs of the Ukrainian Soviet Socialist Republic to the Secretary-General, dated 24 August 1946 (document S/137).¹
3. Statement by the representative of the Union of Soviet Socialist Republics at the fifty-seventh meeting of the Security Council (document S/144).²

49. Adoption of the agenda

The PRESIDENT: The first item is the adoption of the agenda. I propose that we follow the procedure of our last few meetings; namely, adopt point 2 of the agenda and keep point 3 on the provisional agenda for further consideration.

Point 2 of the agenda was adopted.

The PRESIDENT: The Council has decided to invite the representatives of the Ukrainian SSR and Greece to participate in the discussion of point 2. I shall ask these representatives to take their seats at the table.

SOIXANTE-SIXIEME SEANCE

*Tenue à Lake Success, New-York, le mercredi
11 septembre 1946, à 15 heures*

Président: M. O. LANGE (Pologne).

Présents: Les représentants des pays suivants: Australie, Brésil, Chine, Egypte, France, Mexique, Pays-Bas, Pologne, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique.

48. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Télégramme du Ministre des Affaires étrangères de la République socialiste soviétique d'Ukraine au Secrétaire général, en date du 24 août 1946 (document S/137)¹.
3. Déclaration faite par le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques à la cinquante-septième séance du Conseil de sécurité (document S/144)².

49. Adoption de l'ordre du jour

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): La première question est l'adoption de l'ordre du jour. Je propose au Conseil de suivre la procédure adoptée lors de nos dernières séances, c'est-à-dire d'adopter le deuxième point de l'ordre du jour et de maintenir le troisième point à l'ordre du jour provisoire pour examen ultérieur.

Le point 2 de l'ordre du jour est adopté.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Le Conseil a décidé d'inviter, pour la discussion du deuxième point, les représentants de la RSS d'Ukraine et de la Grèce à participer à la discussion. Je demanderai donc à ces représentants de prendre place à la table du Conseil.

¹ See Supplement No. 5, Annex 8, of the Security Council Official Records, First Year, Second Series.

² See Supplement No. 5, Annex 9, of the Security Council Official Records, First Year, Second Series.

¹ Voir Supplément No 5, Annexe 8, des Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité, Première Année, Seconde Série.

² Voir Supplément No 5, Annexe 9, des Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité, Première Année, Seconde Série.

(*Mr. Manuilsky, representative of the Ukrainian Soviet Socialist Republic, and Mr. Dendramis, representative of Greece, took their seats at the Council table.*)

50. Discussion of the Ukrainian complaint against Greece (continued)

Mr. GROMYKO (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): The representative of the Government of the Ukrainian Soviet Socialist Republic and the representative of Albania have adduced numerous facts justifying the charges against the present Greek Government contained in the Ukrainian statement. These facts are given in answer to those members of the Security Council who have alleged that the Ukrainian statement is unconvincing and unsubstantiated.

The representative of the Greek Government has attempted to refute the facts and assertions submitted in the Ukrainian statement and in speeches made by the representative of the Ukrainian Soviet Socialist Republic. However, not one of these facts has been refuted in substance.

The representatives of the United Kingdom and of the United States of America, respectively, have not even tried to refute in substance the concrete facts submitted by Mr. Manuilsky, which confirm that the present Greek Government is conducting an aggressive policy in relation to neighbouring countries and that one of the decisive factors determining both the internal situation in Greece and the external policy of the present Greek Government is the continued presence in Greece of British forces and the intervention of the British authorities in the internal affairs of Greece.

The representatives of the United Kingdom and of the United States of America, respectively, have adopted the line of indiscriminately denying the charges contained in the Ukrainian statement. They simply assert that these charges do not correspond to the real facts.

When facts are brought forward exposing the aggressive policy of Greek monarchist circles and the activities of the British authorities in Greece, those facts are simply hushed up or replies are made about "the unconvincing character of such facts".

When statements are brought forward, which have been made by politicians and the Press both in Greece and in other countries, exposing the aggressive policy of the groups in power in Greece and the activities of British forces in Greece, they speak of "the unconvincing character of such statements".

When, throughout the whole world, the voices of hundreds of thousands of Greek democrats are heard protesting against the despotism of fascist gangs in Greece and against the reign of terror in Greece which is directed against the real heroes of the Greek resistance, EAM, we are told that "their voices sound unconvincing".

(*M. Manuilsky, représentant de la République socialiste soviétique d'Ukraine, et M. Dendramis, représentant de la Grèce, prennent place à la table du Conseil.*)

50. Discussion de la plainte de l'Ukraine contre la Grèce (suite)

M. GROMYKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): Les représentants de la République socialiste soviétique d'Ukraine et de l'Albanie ont cité de nombreux faits démontrant le bien-fondé des accusations formulées à l'encontre du Gouvernement grec actuel, telles qu'elles sont énoncées dans la déclaration ukrainienne. Ces faits constituent une réponse à ceux des membres du Conseil de sécurité qui affirmaient que la déclaration ukrainienne serait peu probante et mal fondée.

Le représentant du Gouvernement grec a tenté de réfuter les faits et les allégations contenus dans la déclaration ukrainienne et dans les interventions du représentant de l'Ukraine. Cependant, en substance, aucun de ces faits n'a été réfuté.

Le représentant du Royaume-Uni et le représentant des Etats-Unis d'Amérique n'ont même pas essayé, en fait, de réfuter les faits concrets cités par M. Manuilsky, faits qui confirment que le Gouvernement grec actuel pratique une politique agressive à l'égard des pays voisins et que l'un des facteurs décisifs, déterminant tant la situation intérieure en Grèce que la politique extérieure du Gouvernement grec actuel, est constitué par la présence en Grèce des troupes britanniques laquelle se prolonge toujours et l'im-mixtion des autorités britanniques dans les affaires intérieures de la Grèce.

Le représentant du Royaume-Uni et le représentant des Etats-Unis d'Amérique ont pris le parti de nier en bloc les accusations contenues dans la déclaration ukrainienne. Ils se bornent à affirmer que ces accusations ne sont pas conformes à la réalité.

Les faits dévoilant la politique agressive des milieux monarchistes grecs et les agissements des autorités britanniques en Grèce qui ont été cités, sont tout simplement passés sous silence ou bien l'on y oppose l'affirmation qu'ils sont "peu probants".

Lorsqu'on cite des déclarations d'hommes politiques et d'organes de la presse tant en Grèce que dans d'autres pays, démasquant la politique aggressive des groupements actuellement au pouvoir en Grèce et les agissements des autorités britanniques dans ce pays, on nous parle du "caractère peu probant de ces déclarations".

Lorsque le monde entier retentit des voix de centaines de milliers de démocrates grecs protestant contre l'arbitraire exercé en Grèce par les bandes fascistes et contre la terreur qui sévit en Grèce, terreur dirigée contre les forces démocratiques grecques et, en premier lieu, contre les véritables héros du mouvement de résistance grec EAM, on nous dit que "leurs voix n'emportent pas la conviction".

When data is brought forward concerning the systematic acts of provocation exercised by the Greek military on the Graeco-Albanian frontier and regarding the hundreds of Albanians killed and tortured as a result of such acts of provocation, this data is also considered "unconvincing". This stereotyped reply is the principal weapon of those who desire to close their eyes to that state of affairs which has developed in the Balkans in connexion with the aggressive and irresponsible policy of the monarchist circles which are in power in Greece.

In spite of the disregard of facts and logic which we perceive here, the Security Council must not ignore and has not the right to ignore the facts. If it does do so, then it may compromise itself. It is not investigation of the Ukrainian statement which may harm the reputation of the Security Council, as some members of the Security Council have tried to emphasize here, but it is the reluctance of members of the Security Council to proceed in all seriousness to the consideration of the question raised in the Ukrainian statement, which may impair its reputation and authority.

As regards, for example, the statements by some British Members of Parliament to the effect that there is in Greece a reign of terror which aims at the suppression of all democratic parties and organizations in the country, the representative of the United Kingdom attempts to refute those statements by referring to a statement made by Mr. McNeil in the House of Commons to the effect that the situation in Greece as characterized by some British Members of Parliament was not in accordance with the true facts. But then, the statement made by Mr. McNeil is a statement by a representative of the British Government, that is to say, that Government which bears the responsibility for the situation which has arisen in Greece and which at present constitutes a threat to the maintenance of peace in the Balkans.

The statements by the representatives of the British Government, whether made in the House of Commons or at the meetings of the Security Council, aim at justifying the policy of British intervention in the internal affairs of Greece and the aggressive external policy conducted by the present Greek Government towards neighbouring countries. Consequently, the fact that the representative of the British Government denies the truth of statements made by some British Members of Parliament concerning the situation in Greece in no wise reduces the importance of the statements made by such men as Solley who have presented the state of affairs in Greece honestly and correctly.

The representative of the United Kingdom has attempted to prove to us that Great Britain is without responsibility for the situation which has arisen in Greece and that the British troops present in Greece are not intervening in the internal affairs of Greece. But that statement is contradicted by the facts which, as I have already pointed out, Great Britain has not been

Lorsqu'on nous cite des faits attestant les provocations systématiques de la soldatesque grecque à la frontière gréco-albanaise et concernant des centaines d'Albanais morts et martyrisés à la suite de telles provocations, ces faits aussi sont considérés "peu probants". Cette réponse stéréotypée est l'arme principale de ceux qui veulent fermer les yeux devant la situation qui s'est créée dans les Balkans, en conséquence de la politique agressive et irresponsable des milieux monarchistes au pouvoir en Grèce.

Malgré ce mépris des faits et de la logique que nous observons ici, le Conseil de sécurité ne peut et ne doit pas faire abstraction des faits et, s'il le fait, il pourrait par là-même se compromettre. Ce n'est pas l'examen de la déclaration ukrainienne qui peut nuire à la réputation du Conseil de sécurité comme certains membres du Conseil ont essayé de l'affirmer ici, mais, au contraire, c'est le peu d'empressement des membres du Conseil à aborder avec tout le sérieux voulu l'examen de la question soulevée dans la déclaration ukrainienne qui serait de nature à nuire à sa réputation et à son prestige.

En ce qui concerne notamment les déclarations de certains membres du Parlement britannique, sur la terreur qui régnerait en Grèce, terreur ayant pour but la suppression de tous les partis et organisations démocratiques du pays, le représentant du Royaume-Uni tente de réfuter ces observations en citant l'intervention de M. McNeil à la Chambre des Communes, lequel a déclaré que le tableau de la situation en Grèce, brossé par des membres du Parlement britannique, ne serait pas conforme à la réalité. Or, la déclaration de M. McNeil est la déclaration d'un représentant du Gouvernement britannique, c'est-à-dire, d'un Gouvernement qui porte la responsabilité de la situation qui s'est créée en Grèce et qui, à l'heure actuelle, constitue une menace pour le maintien de la paix dans les Balkans.

Les déclarations des représentants du Gouvernement britannique, qu'elles aient été faites à la Chambre des Communes ou aux réunions du Conseil de sécurité, cherchent à justifier la politique britannique d'immixtion dans les affaires intérieures de la Grèce et la politique extérieure agressive, suivie par le Gouvernement grec actuel à l'égard des pays voisins. Par conséquent, le fait pour le représentant du Gouvernement de la Grande-Bretagne de nier l'exactitude des affirmations de membres du Parlement britannique sur la situation en Grèce n'atténue en rien l'importance des déclarations d'hommes tels que Solley qui ont décrit honnêtement et véridiquement la situation en Grèce.

Le représentant du Royaume-Uni a essayé de prouver que la Grande-Bretagne ne porte pas la responsabilité de la situation créée en Grèce et que les forces britanniques dans ce pays se tiennent à l'écart des affaires intérieures du pays. Mais cette déclaration est contredite par les faits que le représentant du Royaume-Uni n'a pu réfuter, ainsi que je l'ai déjà indiqué. Comment pourrait-on, par

able to refute. How is it possible, for example, to refute the following facts testifying to the intervention of British forces and of the British authorities in the internal affairs of Greece? It is known that the British police and prison mission of General Wickham guides the Greek police, gendarmerie and prisons.

The newspaper *Eleftheria Ellada* of 8 March stated that the Governor of the Ionian Isles, replying to a question by the delegation of Democratic Unions as to why he had not taken steps in good time against the fascist *putsch*, stated that he had duly warned the Government, but, he added further, "we have neither external nor internal policy. We do what the British and the head of their police mission want". The same newspaper stated on 16 February that "when the Greek Minister of Public Order tried to replace the head of the first police district, Karabetsos, the head of the British mission declared that either this police official stayed at his post, or he, the head of the mission, would resign".

According to a report by the Centre newspaper *Kathimerina Nea* of 6 July, the former Minister of Justice, Mavros, stated on 5 July in the Greek Parliament that the British, on the eve of the elections, had recommended the Greek Government "not to carry out one hundred and sixty court sentences, concerning mostly Greeks who had collaborated with the Gestapo at the time of the occupation, so as not to excite public opinion". Let the British representative try to refute these additional facts!

The interventions of the British authorities extend to all aspects of the political and economic life of Greece. The pro-British Centre newspaper *Eleftheria* stated on 4 July that Great Britain could not give extensive aid to Greece. "All that remains is to turn to the United States, but, for that, the preliminary sanction of the British is necessary and they will only give it on condition that the American loan is effected through London." Greek leaders of the Right and Centre have several times declared publicly that, since the Varkis agreement, the governments in Greece have been appointed by the British.

The anglophilic editor of the Centre paper *Kathimerina Nea* published therein on 26 June his letter to the British ambassador protesting against British intervention; he wrote in particular: ". . . the British embassy building is the basic centre of political life in Greece. All directives emanate from your office." It would be possible to cite hundreds and thousands of facts confirming the existence of a gross intervention by British military and civil authorities in the internal affairs of Greece. To allege that these facts are unconvincing and that they are not in accordance with reality is not to refute them. I repeat that if the facts are not convincing to some members of the Security Council then it is incomprehensible what they do consider convincing.

exemple, réfuter les faits suivants qui témoignent de l'immixtion des forces et des autorités britanniques dans les affaires intérieures de la Grèce? Il est de notoriété publique que la mission britannique du général Wickham, chargée des affaires de police et pénitentiaires, dirige la police, la gendarmerie et les prisons grecques.

Le journal *Eleftheria Ellada* dans son numéro du 8 mars écrivait que le gouverneur des îles Ioniennes, avait répondu à la délégation des Unions démocratiques qui demandait pourquoi il n'avait pas pris de mesures préventives contre un coup d'état fasciste, qu'il avait informé en temps utile le Gouvernement. Mais, avait-il continué, "nous n'avons pas de politique intérieure ni extérieure. Nous faisons ce que désirent les Anglais et le chef de leur mission de police". Le même journal disait le 16 février, que "lorsque le ministre grec de l'Ordre public a tenté de destituer le chef du premier district de police, Karabetsos, le chef de la mission britannique a déclaré que ou bien ce policier resterait en fonctions, ou bien lui-même donnerait sa démission".

Selon une information du journal centriste *Kathimerina Nea*, dans son numéro du 6 juillet, l'ancien ministre de la Justice, Mavros, a déclaré le 5 juillet, au Parlement, qu'à la veille des élections, les Anglais avaient recommandé au Gouvernement hellénique "de ne pas mettre à exécution cent soixante jugements concernant pour la plupart des Grecs ayant collaboré avec la Gestapo pendant l'occupation, cela afin de ne pas troubler l'opinion publique". Que le représentant du Royaume-Uni essaye de réfuter aussi ces suppléments d'information!

L'immixtion des autorités britanniques s'exerce dans tous les domaines de la vie politique et économique de la Grèce. Le journal centriste pro-britannique *Eleftheria* dans son numéro du 4 juillet, écrit que l'Angleterre n'est pas en mesure d'apporter à la Grèce une aide étendue. "Il ne nous reste qu'à nous tourner vers les Etats-Unis, mais pour cela l'autorisation préalable des Anglais est nécessaire, et ceux-ci ne la donneront que si l'emprunt américain passe par Londres." Le fait qu'à la suite de l'accord de Varkis, les gouvernements en Grèce ont été nommés par les Anglais, a été publiquement et à maintes reprises, confirmé par les leaders grecs de la droite et du centre.

Un anglophilie, le rédacteur en chef du journal du centre *Kathimerina Nea*, a publié le 26 juin une lettre à l'ambassadeur britannique, dans laquelle il proteste contre l'immixtion anglaise, et où il dit entre autres: "... l'édifice de l'ambassade britannique est le centre principal de la vie politique en Grèce. Toutes les directives émanent de votre cabinet." On pourrait citer des centaines et des milliers de faits confirmant l'immixtion grossière des autorités britanniques militaires et civiles dans les affaires intérieures de la Grèce. Dire que ces faits sont peu convaincants et ne correspondent pas à la réalité, ne signifie pas les réfuter. Je le répète, si ces faits ne constituent pas, pour certains membres du Conseil de sécurité, une documentation convaincante, on se demande alors ce qui est convaincant.

They tell us that the British troops are sojourning in Greece on a legal basis. Furthermore, they point out that the Greek Government itself has invited foreign troops. However, the statement alleging that the presence of British troops in Greece is legal is totally unfounded. I wish to remind the members of the Security Council that article 99 of the Greek Constitution of 1911 specifies that foreign troops may sojourn in the country only on the basis of a specially promulgated law. No law justifying the presence of British troops in Greece has been promulgated. The reference by the British to the agreement of 26 September 1944 at Varkis or to the Greek Government's invitation to the British forces is devoid of foundation because there is no mention in the Varkis agreement of 26 September 1944 of any invitation to British forces and still less of their numbers, but there is only a reference to the transfer of Greek partisans to the command of General Scobie, who has the right to give them orders only in respect of military actions against the Germans.

The telegram sent by Prime Minister Papandreu to Churchill in 1944 requesting the dispatch of a substantial number of British troops to Greece was not drafted by Government decision, still less by law in accordance with article 99 of the Greek Constitution. No declaration by subsequent governments can legally change that law.

Let the representative of the United Kingdom attempt to prove that the British forces are in Greece on a legal basis! He is powerless to do so, although he may assert that the references to Greek laws are unconvincing. But above all things there should be respect for Greek laws in Greece. Is it really to be expected that under the conditions in which foreign troops are sojourning in Greece and actively intervening in the entire domestic life of that country, under conditions of a reign of terror, the people of Greece are in a position to express their will freely in deciding the question of the form of the government organization of Greece? The results of the elections in Greece and the results of the plebiscite are a falsification of the factual situation and can, in no case, reflect the true attitude of the overwhelming majority of the Greek people. That is not only a statement by the representative of the USSR, it is a statement by Greek democrats, including persons whose political views are not characterized by any particular leftist tendency.

However the representatives of the United Kingdom and the United States of America may try to refute such conclusions, they are unable to do so. The simple repetition of the words: "incorrect, distortion, unsubstantiated" etc., does not constitute refutation of facts and the conclusions deriving from those facts. Apparently, the representative of the United Kingdom himself admits that his line of argument is not

On nous dit que la présence des forces anglaises en Grèce est légitime et on allègue que le Gouvernement grec a lui-même invité les forces étrangères. Cependant, l'affirmation selon laquelle la présence des forces britanniques en Grèce serait légitime n'est pas du tout fondée. Je voudrais rappeler aux membres du Conseil de sécurité que l'article 99 de la Constitution hellénique de 1911 stipule que des forces étrangères ne peuvent se trouver sur le territoire qu'en vertu d'une loi spécialement promulguée. Or, il n'a été promulgué aucune loi autorisant le maintien en Grèce de forces britanniques. L'allusion faite par les Britanniques à l'accord de Varkis du 26 septembre 1944, voire même à l'invitation des forces britanniques par le Gouvernement grec, est dénuée de tout fondement, car l'accord de Varkis du 26 septembre 1944 reste muet quant à l'invitation des forces britanniques et, à plus forte raison, quant à l'effectif de celles-ci. Il ne parle que de placer les partisans grecs sous le commandement du général Scobie qui n'a le droit de leur donner des ordres que dans la mesure où ceux-ci concernent l'action contre les Allemands.

Le télégramme du Premier Ministre Papandreu adressé à Churchill en 1944 avec la demande d'envoyer en Grèce un contingent important de forces britanniques, n'a pas été ratifié par une décision du Gouvernement ni, à plus forte raison, par une loi aux termes de l'article 99 de la Constitution hellénique. Aucune déclaration des gouvernements qui se sont succédé ne peut, en droit, se substituer à cette loi.

Que le représentant du Royaume-Uni essaye de démontrer que les forces britanniques se trouvent en Grèce d'une manière légitime! Il n'en est pas capable, bien qu'il puisse dire que les références faites aux lois grecques sont peu probantes. Il semblerait pourtant qu'en Grèce, on devrait avant tout respecter les lois grecques. Pouvait-on espérer qu'en présence de forces étrangères en Grèce qui se mêlent activement à toute la vie intérieure du pays, que sous le règne de la terreur, le peuple grec serait à même d'exprimer librement sa volonté lorsque serait posée la question de la forme à donner à la constitution de l'Etat? Les résultats des élections organisées en Grèce et les résultats du plébiscite sont une falsification de la réalité et ne peuvent, en aucun cas, refléter les tendances de la majorité écrasante du peuple grec. Cela n'est pas seulement une affirmation du représentant de l'URSS, c'est aussi l'affirmation des personnalités démocratiques grecques, y compris celles qui ne se distinguent pas particulièrement par des idées politiques avancées.

De quelque manière que les représentants du Royaume-Uni et des Etats-Unis d'Amérique essayent de réfuter ces conclusions, ils sont dans l'impossibilité de le faire. La simple répétition des termes: "inexact, déformation, mal fondé," ne signifie nullement la réfutation des faits et des conclusions découlant desdits faits. Le représentant du Royaume-Uni semble reconnaître lui-même que son argumentation n'est pas très

particularly convincing. For how otherwise is it possible to explain his attempt to justify the activities of the British authorities in Greece by the Charter of the United Nations? Paragraph 7, Article 2, of the Charter, to which the representative of the United Kingdom refers, actually safeguards the sovereignty and independence of States.

In general, as regards paragraph 7, Article 2, of the Charter to which I have referred, in some quarters people are beginning to juggle with that Article. When the matter of the fascist regime of Franco was discussed, an attempt was made to exploit that paragraph in order to prove, as it were, that it protected the existence of the fascist regime of Franco. When the question of the aggressive policy of the Greek Government and of the situation which has arisen in Greece in connection with the presence there of British forces is discussed, an attempt is also made to exploit this paragraph in corresponding fashion, but this time in order to justify foreign intervention in the internal affairs of Greece. However, the meaning of this paragraph of the Charter is absolutely clear. It permits the United Nations to undertake appropriate measures for removing a threat to the peace or a violation of the peace, even though such a threat might have arisen from the internal situation in a particular country. This paragraph not only justifies but also obliges the Security Council to undertake measures against countries having a fascist regime, the very existence of which represents a threat to the peace.

It is impossible, on the basis of this paragraph in the Charter, to justify foreign intervention in the internal affairs of Greece, all the more so because it is a matter of an intervention which is responsible to a considerable extent for the aggressive policy of ruling Greek circles. In the present case we are concerned with the need for the Security Council to take steps to remove the threat to the peace in the Balkans in connexion with the irresponsible aggressive activities of the Greek Government towards Albania.

The representative of the United States of America, in justifying the activities of the Greek Government and the activities of the British authorities in Greece, pointed out that the Government of the USSR had refused to send to Greece observers of the USSR who, jointly with the observers of other Allied countries, should have followed the elections in Greece and the course of the plebiscite recently conducted in that country. The Government of the USSR actually refused the invitation to send USSR observers to Greece. It considers that sending observers constitutes one form of intervention in the internal affairs of Greece, and is incompatible with the sovereignty of Greece and of the Greek people.

Of course, for the Governments, the authorities and armed forces of which have been, and are still, intervening in the internal affairs of Greece, sending such observers is no uncommon event. It is, for some reason or other, considered normal. The Government of the USSR, on the other hand, could not accept the invitation to send observers to Greece as it is resolutely against

convaincante. Car, comment pourrait-on autrement expliquer sa tentative pour justifier les agissements des autorités britanniques en Grèce en invoquant la Charte des Nations Unies? Le paragraphe 7 de l'Article 2 de la Charte sur lequel s'appuie le représentant britannique protège en réalité la souveraineté et l'indépendance des Etats.

A propos du paragraphe 7 de l'Article 2 de la Charte cité plus haut, on constate, en général, que certains commencent déjà à jongler avec cet Article. Lorsqu'on a discuté la question du régime fasciste de Franco, on a tenté d'invoquer ce paragraphe pour démontrer qu'il protège l'existence du régime fasciste de Franco. Lorsqu'on discute la politique agressive du Gouvernement grec et de la situation créée en Grèce en raison de la présence dans ce pays de forces britanniques, on essaye d'exploiter ce paragraphe d'une manière appropriée, mais cette fois-ci, pour justifier l'immixtion étrangère dans les affaires intérieures de la Grèce. Cependant, le sens de ce paragraphe de la Charte est d'une clarté extrême: il permet aux Nations Unies de prendre des mesures adéquates pour écarter les menaces à la paix ou prévenir toute rupture de la paix, même si une telle menace prend sa source dans la situation intérieure d'un pays quelconque. Ce paragraphe non seulement autorise, mais oblige le Conseil de sécurité à prendre des mesures à l'encontre des pays à régime fasciste dont l'existence même constitue une menace pour la paix.

On ne peut toutefois, à l'aide de ce paragraphe de la Charte, justifier une intervention étrangère dans les affaires intérieures de la Grèce, d'autant plus qu'en l'occurrence, il s'agit d'une intervention en grande partie responsable de la politique aggressive des milieux dirigeants grecs. Dans le cas qui nous occupe, il s'agit de la nécessité où se trouve le Conseil de sécurité de prendre des mesures pour écarter des menaces à la paix dans les Balkans, à la suite des agissements agressifs et irresponsables du Gouvernement grec à l'encontre de l'Albanie.

Le représentant des Etats-Unis d'Amérique, en défendant les agissements du Gouvernement grec et des autorités britanniques en Grèce, a indiqué que le Gouvernement de l'URSS s'est refusé à envoyer en Grèce des observateurs qui, de concert avec les observateurs d'autres pays alliés, auraient suivi les élections en Grèce et la marche du plébiscite. Le Gouvernement de l'URSS a, en effet, décliné l'invitation d'envoyer des observateurs de l'URSS en Grèce; il estime que l'envoi d'observateurs constitue une forme d'intervention dans les affaires intérieures de la Grèce et est incompatible avec la souveraineté de la Grèce et du peuple grec.

Evidemment, pour les Gouvernements dont les autorités et les forces armées se sont immiscées et continuent à s'immiscer dans les affaires intérieures de la Grèce, l'envoi d'observateurs ne constitue pas un phénomène anormal. On considère ceci normal, on ne sait trop pourquoi. Cependant, le Gouvernement de l'URSS ne pouvait accepter l'invitation d'envoyer des observateurs

all forms of interference in the internal affairs of Greece on the part of any other State. It considers that the Greek people should decide their own fate themselves, that they must, and can, shape their internal affairs and *inter alia*, decide the question of the form of government which they desire.

Those who consider that the Greek people are unable to carry out elections and conduct a plebiscite without foreign guardianship and without foreign intervention have too poor an opinion of the abilities of the Greek people. The Government of the USSR cannot share such an opinion of the capabilities of the Greek people. Such an attitude on the part of the Government of the USSR fully accords with the letter and spirit of the Charter of the United Nations, which protects the sovereignty and independence of States. The principle of maintaining the sovereignty of States is one of the cornerstones on which the entire structure of the United Nations rests. The Security Council, like the United Nations as a whole, cannot acknowledge the sovereignty of Governments in words and then, in deed, reconcile itself to the facts of violation and trampling down of the sovereign rights of certain States and their peoples. To act thus is to undermine the basis of the activity of the United Nations and its very existence.

The Government of the USSR will fight unremittingly and resolutely for the observance of the United Nations Charter. Let others say that the presence of British forces in Greece and their intervention in the internal affairs of Greece is a stabilizing factor! Apparently warships of the United States of America have also been sent to the shores of Greece in the interest of stabilizing the situation there. The meaning of such a stabilization is well known. Equally well known is the assignment of the "stabilizers" sent to Greece with weapons, automatic guns and aeroplanes aboard. The presence of such means of stabilization, for example, on the shores of Greece in connexion with the plebiscite, is an affront to the Greek people, an affront to their national feeling. It is inconsistent with the dignity of every self-respecting country.

There has been talk here about the merits of the Greek people in the fight against the fascist invaders. The representative of the United Kingdom also spoke about it. I must say that nobody appreciates the merits of the people of Greece, who have fought against the marauders, more than the peoples of the USSR. The Red Army, the USSR partisans and the entire people of the USSR have followed attentively the fight waged against the marauders by the best sons of those nations whose countries were occupied by the fascist troops. They also followed attentively the heroic fight of Greek partisans against the fascist marauders. Their great tribute to the fight of these EAM heroes was paid not only in the one Moscow radio broadcast which the representative of Greece has recalled here. There was more than one such broadcast.

The people of the USSR rejoiced at the small-

en Grèce, car il est l'adversaire résolu de toute forme d'intervention dans les affaires intérieures de la Grèce de la part d'un autre Gouvernement quel qu'il soit. Il estime que le peuple grec doit décider de son destin, doit et peut régler lui-même ses affaires intérieures, et décider notamment de la forme de gouvernement qu'il choisira.

Ceux qui estiment qu'en dehors d'une tutelle étrangère et sans intervention étrangère, le peuple grec ne peut organiser des élections et un plébiscite, mésestiment les capacités du peuple grec; le Gouvernement de l'URSS ne peut partager cette opinion quant aux capacités du peuple grec. Cette attitude du Gouvernement de l'URSS correspondent entièrement à la lettre et à l'esprit de la Charte des Nations Unies protégeant la souveraineté et l'indépendance des Etats. Le principe du respect de la souveraineté des Etats est l'une des pierres angulaires sur lesquelles repose tout l'édifice des Nations Unies. Le Conseil de sécurité, tout comme les Nations Unies dans leur intégralité, ne peut reconnaître verbalement la souveraineté des Etats et, en fait, prendre son parti des violations des droits souverains de certains pays et de leurs peuples. Agir ainsi serait miner la base des Nations Unies et leur existence même.

Le Gouvernement de l'URSS combattra avec fermeté et décision pour le respect de la Charte des Nations Unies. Que d'autres disent que la présence de troupes britanniques en Grèce et leur intervention dans les affaires intérieures du pays sont un facteur de stabilité! Il semblerait que les navires de guerre des Etats-Unis d'Amérique aient également été envoyés vers les rivages de la Grèce dans l'intérêt de la stabilisation de la situation existante! Le sens de cette stabilisation est bien connu. Est également bien connue la destination des "stabilisateurs" envoyés en Grèce avec leurs canons, leurs armes automatiques et leurs avions. La présence de moyens de stabilisation de ce genre, par exemple près du rivage de la Grèce au moment du plébiscite, est une insulte au peuple grec, une insulte à son sentiment national. Elle est incompatible avec la dignité de tout pays qui se respecte.

On a parlé aussi des mérites du peuple grec dans la lutte contre les occupants fascistes. Le représentant du Royaume-Uni en a également parlé. Je dois dire que personne n'apprécie davantage les mérites de la population de la Grèce qui s'est battue contre les occupants, que les peuples de l'URSS. L'Armée rouge, les partisans de l'URSS et toute la population de l'URSS ont suivi avec attention la lutte contre les usurpateurs menée par les meilleurs fils des pays occupés par les armées fascistes. Ils ont aussi suivi attentivement la lutte héroïque des partisans grecs contre les usurpateurs fascistes. La haute appréciation de la lutte de ces héros de l'EAM a été exprimée non seulement dans l'unique émission de la radio de Moscou dont le représentant de la Grèce a fait mention, mais aussi dans plusieurs autres.

Les peuples de l'URSS se sont réjouis des suc-

est successes achieved by the peoples of other countries fighting against the common enemy. They realized that freedom and independence were as dear to the Greek people as to the people of any other country. For, in fact, in appreciating the merits of the Greek people in the fight against the common enemy, and their longing for independence and a free existence, the peoples of the USSR cannot view with indifference the situation which has developed in Greece at the present time and the external aggressive policy of the present Greek Government towards neighbouring countries. The Greek people and the aggressive monarchist Greek circles are not one and the same thing.

In considering the merits of the Greek people the representative of the United Kingdom touched on the part played by individual States on the eve of the second world war. It was further noted that his statement attempted to reflect upon the USSR. The part played by various States in averting the war or in bringing it to a head is now an open book. Every schoolboy now knows that for a long time before the outbreak of war with nazi Germany, the USSR did everything possible to check the aggressor. The USSR anticipated the threatening danger and demanded the adoption of decisive measures against hitlerite Germany, and also constantly exposed the policy of certain other States which were encouraging the aggressor. What resulted from the criminal policy conducted by these other States is known to all. Freedom-loving nations of the world, including the people of Great Britain, paid dearly for that policy. Many generations will feel the consequences of that criminal policy. Every page of pre-war history is an incriminating document against it. The bold and resolute voice of the USSR was heard at the time of the war of fascist Italy against Abyssinia. It made an appeal that the aggressor be checked. Certain other States sacrificed Abyssinia. The USSR called upon other countries to fight against Italo-German intervention in Spain. But the governments of certain other countries decided to make Spain and the Spanish people the prey of fascism. The voice of the USSR made a bold and decisive appeal to check fascist Germany which was openly preparing for war. But some people were stubbornly reluctant to listen because they did everything possible to direct the aggression of hitlerite Germany to the East.

When the remarks of the representative of the United Kingdom are heard in the discussion either of the situation in Spain, which has arisen in connexion with the domination of the Franco-fascist regime there, or of the Ukrainian statement pointing out the threat to the peace which has arisen in the Balkans in connexion with the aggressive policy of the Greek Government, it seems as though the Security Council chamber were filled with the phantoms of Munich.

cès les plus infimes remportées par les peuples des autres pays luttant contre l'ennemi commun. Ils se rendaient compte qu'au peuple grec, la liberté et l'indépendance sont tout aussi chères qu'à n'importe quel autre peuple. C'est justement parce qu'ils apprécient les mérites du peuple grec dans la lutte contre l'ennemi commun, et son amour d'une existence libre et indépendante, que les peuples de l'URSS ne peuvent considérer avec indifférence la situation qui s'est actuellement créée en Grèce, ainsi que la politique extérieure agressive du Gouvernement grec actuel à l'égard des pays voisins. Le peuple grec et les milieux monarchistes grecs imbus de l'esprit d'agression sont deux choses totalement différentes.

Le représentant du Royaume-Uni en parlant des mérites du peuple grec a effleuré le thème du rôle joué par les différents pays à la veille de la deuxième guerre mondiale et, dans sa déclaration, on remarque des tentatives pour mettre en cause l'URSS. Le rôle qu'ont joué les différents pays dans la prévention ou le déchaînement de la guerre est actuellement un livre ouvert à tous. Tout écolier sait maintenant que, longtemps avant le déclenchement de la guerre par l'Allemagne hitlérienne, l'URSS avait entrepris tout ce qui était possible pour tenir en échec l'agresseur. L'URSS avait signalé le péril imminent et exigé qu'on prît des mesures énergiques à l'égard de l'Allemagne hitlérienne. Elle avait aussi constamment démasqué la politique de certains autres pays favorables à l'agresseur. Tout le monde sait quel a été le résultat de la politique criminelle suivie par ces autres Etats. Les peuples pacifiques du monde, y compris ceux de la Grande-Bretagne, ont payé cher cette politique. De nombreuses générations se ressentiront des conséquences de cette politique criminelle. Chaque page de l'histoire de l'ava. t-que:re est un document accusateur contre elle. La voix de l'URSS hardie et décidée a retenti à l'époque de la guerre de l'Italie fasciste contre l'Abyssinie et a lancé un appel à la lutte contre l'agresseur. Certains autres Etats ont sacrifié l'Abyssinie. L'URSS a appelé les autres pays à la lutte contre l'intervention germano-italienne en Espagne, mais les gouvernements de certains autres pays ont décidé de jeter l'Espagne et le peuple espagnol en pâture aux fascistes. La voix de l'URSS a hardiment et avec décision appelé à la lutte contre l'Allemagne fasciste qui préparait ouvertement la guerre, mais certains se sont obstinés à ne pas entendre cette voix, car ils faisaient tout leur possible pour orienter l'agression de l'Allemagne hitlérienne vers l'Est.

Lorsqu'on écoute les interventions du représentant du Royaume-Uni, que ce soit à l'occasion de la discussion de la situation en Espagne créée par la domination du régime fasciste de Franco ou de la déclaration ukrainienne signalant la menace à la paix née dans les Balkans à la suite de la politique agressive du Gouvernement grec, il semble que la salle du Conseil de sécurité s'emplisse des spectres de Munich.

The peoples of the USSR have paid dearly for the defeat of fascist Germany. Therefore they will not cease to appeal to the peace-loving peoples of other nations that every attempt at new aggression be nipped in the bud, rather than that the world be again enveloped in the flames of war.

It has been alleged here that the question raised in the Ukrainian statement is an old question which has already been discussed in the Security Council in London. I must say that such an assertion is erroneous. The question discussed in London concerned the withdrawal of British forces from Greece. The fundamental question raised in the Ukrainian statement is the question of the aggressive policy of the present Greek Government towards Albania. In the Ukrainian statement the question of British forces in Greece is touched upon. But it is touched upon in so far as the presence of British forces in Greece is a fundamental factor determining the abnormal state of affairs in Greece, and, in the final analysis, the aggressive external policy of the present Greek Government. I will once more to emphasize that what we are discussing at the present time is the question of the aggressive policy of the Greek Government, and of the threat to peace which has arisen in the Balkans in connexion with this policy of the Greek Government.

What is absolutely unfounded is the assertion that investigation of the substance of the Ukrainian statement may, in some measure, harm the reputation of the Security Council. The representative of the United Kingdom did not display concern about the reputation of the Security Council when other questions were discussed which did not directly affect British interests. When questions are raised in the Security Council the discussion of which exposes the intervention of British forces and British authorities in the internal affairs of another State, the representative of the United Kingdom starts to allege that the investigation of such questions may harm the reputation of the Security Council. There is hardly any necessity to dwell in detail on the absolute groundlessness of such statements.

The question raised in the Ukrainian statement is a very serious one. The Security Council must not lose sight of one important circumstance which, for some reason, some members of the Council are disregarding. We have no right to ignore the fact that on the Greek-Albanian frontier systematic acts of provocation on the part of the Greek military and systematic raids on Albanian territory are taking place. Persons are killed and wounded as a result of such raids. Corresponding data have been submitted to us by the representative of Albania. The aggressive intentions of the Greek Government towards Albania have been officially confirmed by the Government of Greece. It is true that they are characterized as claims. But these claims are reinforced by the attacks by Greek military detachments on Albanian territory. They are claims which are also reinforced by rifle and machine-gun fire. Of what

Les peuples de l'URSS ont largement contribué à la défaite de l'Allemagne fasciste; c'est pourquoi ils ne cesseront de lancer un appel aux peuples pacifiques des autres pays, afin que toute tentative de nouvelle agression soit détruite dans son germe, avant que le monde ne soit de nouveau embrasé par la guerre.

On a dit ici que la question soulevée par la déclaration ukrainienne est une question ancienne déjà discutée au Conseil de sécurité à Londres. Je dois dire que cette affirmation est erronée. A Londres, on a discuté du retrait des forces britanniques de Grèce; or, la question principale soulevée par la déclaration ukrainienne est celle de la politique aggressive du Gouvernement grec actuel à l'égard de l'Albanie. La déclaration ukrainienne aborde également la question de la présence des forces britanniques en Grèce, mais cette question n'y figure que dans la mesure où la présence de ces dernières constitue un facteur essentiel déterminant la situation anormale existant en Grèce et, en dernière analyse, la politique extérieure aggressive du Gouvernement grec à l'égard de l'Albanie. Je veux souligner encore une fois que nous discutons actuellement la politique aggressive du Gouvernement grec et la menace à la paix créée dans les Balkans en raison de cette même politique.

Sont aussi absolument dénuées de fondement les allégations suivant lesquelles l'examen du fond de la déclaration ukrainienne peut, dans une mesure quelconque, nuire au bon renom du Conseil de sécurité. Le représentant du Royaume-Uni ne s'est pas préoccupé de la réputation du Conseil de sécurité lorsqu'il a été discuté d'autres questions ne touchant pas immédiatement les intérêts britanniques. Dès qu'au Conseil de sécurité, on soulève des questions dont la discussion démasque l'immixtion des forces et des autorités britanniques dans les affaires intérieures d'un autre Etat, le représentant du Royaume-Uni commence par affirmer que l'examen de ces questions peut porter atteinte au bon renom du Conseil de sécurité. Point n'est besoin de s'arrêter de façon détaillée au mal-fondé absolu d'affirmations de ce genre.

La question soulevée par la déclaration ukrainienne est une question très sérieuse; le Conseil de sécurité ne doit pas négliger une circonstance très importante que certains membres du Conseil perdent de vue, on ne sait trop pourquoi. Nous n'avons pas le droit d'ignorer qu'à la frontière gréco-albanaise des provocations de la part de la soldatesque grecque et des incursions systématiques en territoire albanais entraînent comme conséquence des morts et des blessés. Une documentation à ce sujet nous a été fournie par le représentant de l'Albanie; les intentions agressives du Gouvernement grec à l'égard de l'Albanie ont été officiellement confirmées par ce Gouvernement. Elles sont qualifiées, il est vrai, de revendications. Mais ces revendications sont appuyées par des attaques de détachements grecs contre le territoire albanais. Ce sont des revendications appuyées par le feu des fusils et des mitrailleuses.

intensity must such fire be in order that it may command the attention of the Security Council? I ask Sir Alexander Cadogan, Mr. Johnson and Mr. van Kleffens to answer that question.

I have already recalled the statements made by the head of the Greek Government, Mr. Tsaldaris, at the Paris Peace Conference. The marauding plans of ruling Greek circles have found official expression in those statements.

I ask the Security Council whether such questions as systematic provocation at the frontier between two States do not merit investigation for, if not, one asks what questions the Security Council should investigate, and with what questions it should primarily concern itself.

As regards the remarks with which the Greek representative was interlarded about statements contained in the USSR periodical *Slavyane* concerning Russian engineers on Yugoslav territory, the formidable strength of the Albanian army and other "horrors", all these remarks do not merit consideration. I will only say a few words about one remark, not because it merits consideration in itself, but because it characterises the nature of the political mentality of the Greek monarchists.

The representative of the Greek Government drew an analogy between the Greek democratic parties and organizations, which he calls gangs, and Ataman Semenov, who was tried and sentenced some time back by a USSR court for criminal activities against the people of the USSR, and for work in a foreign intelligence service. The Greek representative has plainly got his comparisons mixed up. Ataman Semenov was a renegade, a criminal and a spy on behalf of a foreign intelligence service. The Greek democratic parties and organizations, especially the heroes of the ELAS and the EAM, are the people who bore the main burden of the struggle against the fascist invaders and who defended the honour and independence of their mother country. And now we find these people experiencing the cruellest terror and persecution at the hands of the anti-democratic monarchist Government in Greece. These heroes of the resistance are now being terrorized by men who have collaborated with the invaders. People who are of the same ilk as Ataman Semenov are in the State machine, in the army and in the police. I will leave it to the members of the Security Council to draw conclusions for themselves from that comparison contained in the speech of the Greek representative.

I have already referred, in my first speech on the question under discussion, to the fact that talk about propaganda is intended to divert the attention of world public opinion from the substance of the question raised in the Ukrainian statement. Such talk is an old device which is exploited to

Quelle est donc l'intensité que ce feu devra atteindre pour qu'il puisse retenir l'attention du Conseil de sécurité? Je prie Sir Alexander Cadogan, M. Johnson et M. van Kleffens de répondre à cette question.

J'ai déjà fait mention des déclarations du chef du Gouvernement grec M. Tsaldaris, faites à la Conférence de la Paix à Paris. Dans ces déclarations, les visées annexionnistes des milieux dirigeants grecs ont trouvé leur expression officielle.

Je le demande au Conseil de sécurité: si des questions comme celle d'une provocation systématique à la frontière de deux Etats ne méritent pas d'être examinées, alors on se demande quelles sont les questions que le Conseil de sécurité doit examiner et quelles sont celles dont il doit s'occuper en premier lieu.

Pour ce qui est des remarques qui abondent dans l'intervention du représentant de la Grèce au sujet des déclarations du journal publié en URSS *Slavyane* relatives à la présence d'ingénieurs russes en territoire yougoslave, à la terrible puissance de l'armée albanaise et autres "sujets d'épouvante", elles ne méritent pas de retenir l'attention. Je ne dirai que quelques mots au sujet de ces observations, non parce qu'elles les méritent, mais parce qu'elles dépeignent le processus mental des monarchistes grecs en matière politique.

Le représentant du Gouvernement grec a établi une comparaison entre les partis et les organisations démocratiques grecs, qu'il appelle des bandes, et l'ataman Semenov condamné, il y a quelque temps, par un tribunal de l'URSS pour activités criminelles dirigées contre le peuple de l'URSS et participation à un service d'espionnage étranger. De toute évidence, le représentant de la Grèce s'est embrouillé dans ses comparaisons; l'ataman Semenov est un renégat, un criminel et un espion à la solde d'un service de renseignements étranger. Les partis et organisations démocratiques grecs, particulièrement les héros de l'ELAS et de l'EAM sont des hommes qui ont supporté tout le poids de la lutte contre les occupants fascistes pour la défense de l'honneur et de l'indépendance de leur patrie. Et ce sont ces hommes qui aujourd'hui sont en butte à la terreur la plus cruelle et aux persécutions de la part du Gouvernement monarchiste antidémocratique en Grèce. Ces héros de la résistance sont maintenant victimes de la terreur exercée par des hommes ayant collaboré avec l'ennemi. Au contraire, les hommes ayant collaboré avec les occupants, les gens du genre de l'ataman Semenov, sont admis dans l'administration, l'armée et la police. Je laisserai aux membres du Conseil de sécurité le soin de tirer eux-mêmes la conclusion de la comparaison faite dans l'intervention du représentant de la Grèce.

J'ai déjà indiqué dans ma première intervention sur la question en discussion que les discours au sujet de la propagande ont pour but de détourner l'attention de l'opinion publique mondiale de la question essentielle soulevée dans la déclaration ukrainienne. Ces discours sont un vieux procédé.

divert the attention of world public opinion from that policy of provocation which the present Greek Government is conducting towards the countries bordering on Greece. The statements delivered from the Security Council table about USSR propaganda and the speeches made outside the Security Council, which accompany them, are heard with almost the same regularity as a gramophone record. Apparently some people consider that the more often they are repeated, the more will they remain in the heads of listeners and readers, who sometimes find it by no means easy to separate the truth from fiction, the real facts from lies and slander, especially when such statements are repeated with almost automatic regularity. The charges against the USSR of making propaganda are an old and long familiar device. It is a device by which the thief himself shouts "stop thief!"

I consider it necessary to say, in conclusion, that the voice of the people of the USSR will still continue to ring out loudly in the future. It will appeal to peace-loving peoples to carry on a resolute fight for the preservation of peace. It will stimulate efforts to unmask the warmongers and their protectors, whatever be the mask under which the warmongers try to conceal their real face.

Sir Alexander CADOGAN (United Kingdom) : I apologize for making a further intervention, but the representative of the Ukrainian Soviet Socialist Republic has complained that I by-passed the points and questions which he made, and the representative of the USSR has followed him in that respect.

May I point out that I was at some disadvantage owing to the technique which Mr. Manuilsky employed, and of which I have already had reason to complain. Without any previous warning or consultation, Mr. Manuilsky one day flings on the table what I still describe as "bits and pieces of evidence". I made some reply to him within twenty-four hours, but, of course, without knowing what sort of points he was going to bring up I could not, even from my encyclopaedic knowledge, be in a position to reply to the particular bits which he chose to produce from his rather voluminous luggage. All the same, I was able, even in that time, to produce a reply to a charge he made in connexion with a distribution of arms.

Since I spoke, I have been able to obtain rather more light on Mr. Manuilsky's charges. The representative of Greece, as was his privilege, has already replied to a number of charges and insinuations designed to discredit the Greek Government. I will confine myself to rebutting the more serious charges which the representative of the Ukrainian SSR has seen fit to bring against His Majesty's Government in the United Kingdom, and the slanders on the British army.

Mr. Manuilsky yesterday, if I understand him aright, referred to the failure of the League of Nations to deal in due time with the threat from the aggressor nations. He seems to use that as an

utilisé pour détourner l'attention de l'opinion publique mondiale de la politique de provocation suivie par le Gouvernement grec dans ses rapports avec les pays voisins. Ces allusions à la propagande de l'URSS exprimées à la table du Conseil de sécurité et les discours prononcés en dehors du Conseil qui les accompagnent, se font entendre avec la régularité d'un disque de phonographe. Certains semblent considérer que plus souvent on les répète, plus il en demeurera dans les cerveaux des auditeurs et des lecteurs, qui certainement éprouvent parfois quelque difficulté à séparer la vérité de l'invention, les faits réels du mensonge et de la calomnie, surtout lorsque de telles déclarations se répètent avec une régularité quasi-automatique. Les accusations de propagande portées contre l'URSS découlent d'un procédé ancien et familier. C'est le voleur lui-même qui crie: "Au voleur!"

Pour finir, j'estime nécessaire de dire que la voix des peuples de l'URSS continuera à se faire entendre haut et fort, à l'avenir. Elle appellera les peuples pacifiques à la lutte décisive pour la sauvegarde de la paix; elle fera tous ses efforts pour démasquer les auteurs de guerre et leurs protecteurs quel que soit le masque sous lequel ces auteurs de guerre essayent de dissimuler leur véritable figure.

Sir Alexander CADOGAN (Royaume-Uni) (*traduit de l'anglais*) : Je m'excuse d'intervenir à nouveau, mais le représentant de la République socialiste soviétique d'Ukraine s'est plaint que j'aie laissé de côté les points et les questions qu'il a soulevés et le représentant de l'URSS l'a suivi dans cette voie.

Puis-je signaler que je me trouvais défavorisé en raison de la technique employée par M. Manuilsky, de laquelle j'ai déjà eu des raisons de me plaindre. Sans aucun avertissement ou consultation préalable, M. Manuilsky jette un jour sur la table ce que je considère toujours comme des "témoignages faits de pièces et de morceaux". Je lui ai répondu dans les vingt-quatre heures mais, naturellement, sans savoir d'avance quelle sorte d'arguments il allait présenter devant le Conseil, je ne pouvais, même avec un savoir encyclopédique, être en mesure de répondre aux points particuliers qu'il avait décidé d'extraire de son assez volumineux bagage. Tout de même, j'ai pu, à ce moment-là, répondre à l'accusation qu'il porta au sujet d'une distribution d'armes.

Depuis que j'ai pris la parole, j'ai pu obtenir plus de précisions sur les accusations de M. Manuilsky. Le représentant de la Grèce, comme son privilège l'y autorisait, a déjà réfuté un certain nombre des accusations et des insinuations destinées à discréditer le Gouvernement grec. Je me bornerai à repousser les accusations plus graves que le représentant de l'RSS d'Ukraine a jugé bon de porter contre le Gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni, ainsi que les paroles injurieuses à l'égard de l'armée britannique.

M. Manuilsky, si je comprends bien, a fait allusion hier à l'échec de la Société des Nations pour écarter en temps opportun les menaces présentées par les nations coupables d'agression. Il

argument to persuade the United Nations not to fall into the same error. He seems to urge them to deal, before it is too late, with the first signs of aggression. Does he mean by that to compare His Majesty's Government in the United Kingdom with the Governments of nazi Germany and fascist Italy? For you must remember, he ascribes all that is wrong in the present situation to the policy of His Majesty's Government and to the presence of British troops in Greece. The Council will know what value to attach to this insinuation.

Let us take some of Mr. Manuilsky's particular charges, made in his original oral statement to the Council. He read a secret order No. AP/1498. This order, he alleges, enjoined the "burning down of villages of persons who were dissatisfied with the existing regime in Greece." The fact is that this order was simply misquoted by the Press. It referred specifically to the burning down of isolated huts, not villages, suspected of being camouflaged dumps for arms and ammunition.

Then there is the story of this mysterious "George". Mr. Manuilsky seemed to say that he had a document to prove the guilt of this mysterious individual. I invited him to communicate it to me, so that I could ask my Government to institute an enquiry. I have received nothing and have heard nothing from Mr. Manuilsky. But of course, I have caused to be made such enquiries as were possible on this slender evidence.

I am sorry to say that the result is somewhat negative. There have been two British officers named George in Greece. One is an infantry second lieutenant who has not left Kavalla since he came to Greece. The other is a captain in the Royal Corps of Signals; he was a member of the British Military Mission technical staff in Athens and has now left Greece for demobilization. He was not in Thessaly when Mr. Videlis was kidnapped.

Then Mr. Manuilsky made great play with what he represented to be certain pledges given by Mr. Bevin. He said: "Seven months have elapsed since February 1946. The promises made have not been carried out".

To refute this I have only to repeat textually the promises made. Here they are. On 4 February, Mr. Bevin said that His Majesty's Government in the United Kingdom hoped that a stable government would arise out of the elections in Greece and that the Greek police and army would soon be organized so that British troops could withdraw. On 27 March, he said in the House of Commons: "I am most anxious to get the British troops out of Greece, and they will be withdrawn as soon after the elections as conditions allow. But there are certain conditions which must be fulfilled". His Majesty's Government in the United Kingdom has equally, in repeated public statements, made clear its po-

semble se servir de cela comme d'un argument pour persuader les Nations Unies de ne pas tomber dans la même erreur. Il semble les forcer à agir avant qu'il soit trop tard pour écarter les premiers signes d'agression. Se propose-t-il par là de comparer le Gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni avec les Gouvernements de l'Allemagne nazie et de l'Italie fasciste? Car vous devez vous rappeler qu'il attribue tout ce qui est défectueux dans la situation présente à la politique du Gouvernement de Sa Majesté et à la présence des troupes britanniques en Grèce. Le Conseil décidera quelle valeur il faut attacher à cette insinuation.

Examinons maintenant les accusations portées par M. Manuilsky telles qu'il les a énoncées dans la déclaration originale faite devant le Conseil. Il a lu un ordre secret No AP/1498. Cet ordre, prétend-il, enjoignait de "brûler les villages des personnes qui étaient mécontentes du régime existant en Grèce". Le fait est que cet ordre fut simplement cité à tort par la presse. Il enjoignait de brûler des cabanes isolées et non pas des villages qu'on soupçonnait d'avoir été camouflés en dépôts d'armes et de munitions.

Ensuite, il y a l'histoire de ce mystérieux "Georges". M. Manuilsky semblait dire qu'il possédait un document qui prouvait la culpabilité de ce mystérieux individu. Je l'ai invité à me le communiquer afin de pouvoir demander à mon Gouvernement d'ouvrir une enquête. Je n'ai rien reçu et M. Manuilsky ne m'a rien fait parvenir. Mais, naturellement, j'ai fait procéder à toutes les enquêtes que ces faibles preuves rendaient possibles.

Je regrette de dire que le résultat est quelque peu négatif. Il y a eu en Grèce deux officiers britanniques qui s'appelaient Georges. L'un était un sous-lieutenant d'infanterie qui n'a pas quitté Kavalla depuis son arrivée en Grèce. L'autre est capitaine dans la section des transmissions. Il était membre du service technique de la Mission militaire britannique à Athènes et il a maintenant quitté la Grèce pour être démobilisé. Il ne se trouvait pas en Thessalie quand M. Vidalis fut enlevé.

M. Manuilsky a fait grand cas des soi-disant engagements pris par M. Bevin. Il a dit: "Sept mois se sont écoulés depuis février 1946. Les promesses faites n'ont point été tenues."

Pour réfuter ceci, je n'ai qu'à répéter textuellement les promesses qui ont été faites. Le 4 février, M. Bevin avait dit que "le Gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni espérait que les élections en Grèce donneraient naissance à un gouvernement stable et que la police et l'armée grecques seraient bientôt organisées de telle sorte que les troupes britanniques pourraient se retirer". Le 27 mars, il déclara à la Chambre des Communes: "Je désire vivement retirer de Grèce les troupes britanniques et elles seront retirées après les élections dès que les conditions le permettront, mais il y a certaines conditions qui doivent être remplies". Le Gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni,

sition in regard to the date of the plebiscite. Which promises then have been broken?

Mr. Manuilsky made a further charge concerning what he called the "monarchization" of the country, for which, I infer, His Majesty's Government, according to him, shared the responsibility. He explained this by saying that there had been a purge of the army. If we were responsible for this, I must admit that it was very inefficiently done. If there had been a political purge in the army, former ELAS officers would, I suppose, have been the first to go. Yet there are two hundred and twenty-one on the active list, and this figure is believed to be approximately what it was under the Sophoulis Government and earlier.

Need I really deal further with the charge about the Greek trade unions, more particularly as I think the representative of Greece has already put in a paper on the subject to the Council?

Then, Mr. Manuilsky said that the British "supervised" what he called "punitive expeditions". I can only affirm most emphatically, and leave it to Mr. Manuilsky to prove the contrary, that the operations of the Greek army are not supervised by the British Military Mission, which is not in command of the Greek army. As for the Assistant Head of the British Military Mission who is referred to by Mr. Manuilsky, he has never been present at any such operation. Nor did any British personnel direct the operations referred to.

Mr. Manuilsky, through his rapid intelligence service, was able to give us figures of the casualties on the day of the plebiscite, though in what way that would have been supposed to have substantiated his charges, I am at a loss to know. Anyhow, he said that on that day, "no less than two hundred and fifty persons were killed according to official figures".

It may interest the Council to have the real official figures. Here they are: in one serious attack by a left wing band on the village of Kontyli in northern Greece, sixteen soldiers were killed and eight gendarmes were captured. Bodies of the latter, that is, the eight gendarmes, were found later naked and mutilated. Seventeen left wing bandits were killed in various clashes with the army and gendarmerie. Three civilians were killed, one by the Right and two by the I^t. Total forty-four. That is very deplorable. But it is still more deplorable that Mr. Manuilsky should have multiplied the figure by five or six.

I am not quite sure what degree of responsibility Mr. Manuilsky wished to attach to the British authorities for the execution of the heroine Irene Jini. This lady was a member of an old Bulgarian family long identified with pro-Bul-

dans des déclarations publiques répétées, a fait connaître d'une manière claire son attitude au sujet de la date du plébiscite. Quelles promesses ont donc été rompues?

M. Manuilsky a porté une nouvelle accusation au sujet de ce qu'il appelait la "monarchisation" du pays, dont le Gouvernement de sa Majesté, selon lui, partageait la responsabilité. Il expliqua ceci en disant que l'armée avait été épurée. Si nous étions responsables de ceci, je dois reconnaître que cette épuration fut tout à fait insuffisante. S'il y avait eu une épuration politique dans l'armée, les anciens officiers de l'ELAS auraient été les premiers à partir. Cependant, il y a deux cent vingt et un de ceux-ci sur la liste des officiers d'active et on estime que ce chiffre est approximativement ce qu'il était sous le Gouvernement de Sophoulis et auparavant.

Ai-je réellement besoin de réfuter davantage l'accusation portée au sujet des syndicats grecs, étant donné, je crois, que le représentant de la Grèce a déjà remis au Conseil un document à ce sujet?

Ensuite M. Manuilsky a déclaré que les Anglais "dirigeaient" ce qu'il appelait "des expéditions punitives". Je ne peux qu'affirmer de la façon la plus formelle, et je laisse le soin à M. Manuilsky de prouver le contraire, que les opérations de l'armée grecque ne sont pas dirigées par la Mission militaire britannique, qui ne commande pas l'armée grecque. Quant au chef adjoint de la Mission militaire britannique, auquel M. Manuilsky a fait allusion, il n'a jamais assisté à des opérations de ce genre et aucun britannique n'a jamais dirigé les opérations mentionnées ci-dessus.

M. Manuilsky, grâce à son service rapide de renseignements, a pu nous donner le chiffre des morts et des blessés le jour du plébiscite, mais je ne vois pas de quelle manière cela lui aurait servi à étayer ses accusations. Quoi qu'il en soit, il déclare que, ce jour-là, "pas moins de deux cent cinquante personnes furent tuées, selon les résultats officiels".

Il peut être intéressant pour le Conseil de posséder les véritables résultats officiels. Les voici: au cours d'une violente attaque effectuée par des partisans de la gauche contre le village de Kontyli, dans le nord de la Grèce, seize soldats furent tués et huit gendarmes faits prisonniers. Les corps de ces derniers (c'est-à-dire les huit gendarmes) furent découverts plus tard, nus et mutilés. Dix-sept partisans de la gauche furent tués au cours de diverses échauffourées avec l'armée et la gendarmerie, trois civils furent tués, un par les troupes de droite, deux par celles de gauche. Au total, quarante-quatre morts. Ceci est très regrettable, mais il est encore plus regrettable que M. Manuilsky multiplie les chiffres par cinq ou six.

Je ne sais pas trop jusqu'à quel point M. Manuilsky désirait rendre les autorités britanniques responsables de l'exécution de l'héroïne Irène Djini. Cette jeune femme appartenait à une vieille famille bulgare à laquelle on repro-

garian activity. During the occupation, three of her close relatives registered with the Bulgarian club in Salonika. She contributed little to the resistance except communist propaganda amongst her pupils. In April 1945, she was transferred as a schoolmistress to Arnisa where the communal council procured her removal for bad conduct. She was suspected of complicity in the murder of two brothers at Edessa in June 1941. A warrant was issued but she fled to the mountains and joined the NOF, Macedonian automatist bands, in August 1945, operating in the Edessa district. She carried arms and certainly took part in murders, attacks on posts, etc. She was arrested on 8 July of this year in a clash between the gendarmerie and an NOF band, when she was wearing male bandit's clothes. During her trial she confessed that she belonged to the NOF and she was court-martialed at Yanitsa and shot.

I find some difficulty in obtaining the exact figures of the electoral register in Greece. The best estimates which I can ascertain of the number of electors in 1939 is 1,700,000. I think the present official figure published by the Greek Government is 1,800,000. The increase of population between 1939 and 1946 is ample to account for the increase of 100,000 in the electorate. This increase is not so miraculous as Mr. Manuilsky would have us think. It is largely due to the lack of the possibility, during the war, of emigration from Greece. But I really do not know what an argument about these figures is expected to prove one way or the other.

I regret that I cannot deal with Mr. Warbey's conclusion that not more than twenty per cent of the population are in favour of the present Greek Government, because I do not know how Mr. Warbey conducted his poll.

In his speech of yesterday, Mr. Manuilsky took exception to what had been said by the representative of the United States of America to the effect that these matters which are now raised had not been taken up directly in any preliminary discussions with the Governments involved. To that, Mr. Manuilsky replied that it was not so, that these matters were raised on 21 July 1945 at the Potsdam Conference. That is quite true. He said that they were raised again in September 1945 in London, at the meeting of the Council of Ministers for Foreign Affairs, and again, he is correct. Finally, he said that these matters were brought before the Conference of the Three Foreign Ministers in Moscow in December 1945. That, also, is true. And the account is not quite complete, because Mr. Manuilsky failed to refer to the fact that the matters were raised even earlier at Yalta.

What happened as a result of these discussions has already been stated to the Council, in February last, by Mr. Bevin and I hope you will allow

chait depuis longtemps des activités pro-bulgares. Pendant l'occupation, trois de ses proches parents se firent inscrire au club bulgare de Salonique. Elle ne participa guère à la résistance, sauf en se livrant à une propagande communiste parmi ses élèves. En avril 1945, elle fut envoyée comme institutrice à Arnisa, où le conseil municipal la congédia pour mauvaise conduite. On la soupçonnait d'être complice du meurtre de deux frères à Edessa, en juin 1941. Un mandat d'arrêt fut lancé contre elle, mais elle s'enfuit dans la montagne et retrouva, en août 1945, les NOF, bandes d'autonomistes macédoniens, qui opéraient dans le district d'Edessa. Elle transporta des armes et participa certainement à des assassinats, des attaques de postes, etc. Elle fut arrêtée le 8 juillet de cette année au cours d'une échauffourée entre la gendarmerie et une bande des NOF, alors qu'elle était habillée en bandit. Au cours de son jugement, elle avoua qu'elle appartenait au NOF; elle passa en cour martiale à Yanitsa et fut fusillée.

J'éprouve quelques difficultés pour connaître l'importance exacte du corps électoral de Grèce. La meilleure estimation du nombre des électeurs en 1939, autant que je puisse le vérifier, est 1.700.000; je pense que le chiffre officiel actuel, publié par le Gouvernement grec, est 1.800.000. L'accroissement de la population entre 1939 et 1946 est assez grand pour justifier une augmentation de 100.000 électeurs. Cette augmentation n'est pas aussi miraculeuse que M. Manuilsky voudrait nous faire croire. Elle est due, dans une grande mesure, à l'impossibilité d'émigrer de Grèce pendant la guerre, mais je ne sais pas quelle preuve on attend, dans un sens ou dans l'autre, d'une discussion sur ces chiffres.

Je regrette de ne pouvoir admettre la conclusion de M. Warbey, selon laquelle pas plus de vingt pour cent de la population soutient le Gouvernement grec d'aujourd'hui, parce que je ne sais pas comment M. Warbey a organisé son référendum.

Dans son discours d'hier, M. Manuilsky s'est formalisé des déclarations du représentant des Etats-Unis d'Amérique, qui a affirmé que les questions maintenant soulevées n'avaient pas été examinées directement en discussions préliminaires avec les Gouvernements intéressés. M. Manuilsky a répondu qu'il n'en était pas ainsi, que ces questions avaient été soulevées le 21 juillet 1945 à la Conférence de Potsdam. Cela est parfaitement vrai. Il a fait remarquer qu'elles avaient été soulevées à nouveau en septembre-décembre 1945 à Londres à la Conférence des Ministres des Affaires étrangères et, de nouveau, il a raison. Finalement, il a dit que ces questions avaient été portées devant la Conférence des trois Ministres des Affaires étrangères de Moscou, en décembre 1945. Cela également est vrai, et le compte rendu n'est pas tout à fait complet parce que M. Manuilsky a omis de faire allusion au fait que ces questions avaient été soulevées auparavant à Yalta.

La conséquence de ces discussions a déjà été exposée devant le Conseil en février dernier par M. Bevin et j'espère que vous me permettrez de

me to quote some very short passages dealing with these exchanges of views. Mr. Bevin said:

"This matter was discussed at Yalta and Marshal Stalin asked for information about Greece, which he was given. The next day he said he did not wish to interfere. He had complete confidence in the British policy in Greece. . . .

"It was at Potsdam that the attacks on our policy really started. There was a paper circulated about Greece. But prior to my arrival, Mr. Eden circulated a memorandum enclosing the reports by Field Marshal Alexander and by the trade-union delegation that went to Greece."

"At a meeting on 31 July, Mr. Molotov, after reading this, agreed to drop the matter. Further, the same thing occurred in London, that is to say, in September 1945, and after the discussion in London, I was told by Mr. Molotov that I should hear no more from the USSR about Greece and I understood the matter was left to Great Britain and the Greek Government as for a time it was. . . .

"In regard to the December meeting, I had a meeting with Mr. Molotov on 18 December. I gave a very full explanation about Greece, and Mr. Molotov did not press the matter further, and did not ask that any specific action should be taken."

Mr. Manuilsky went on to say that the discussion of the Greek question did not bring any results at the session of the Security Council in February 1946. But there was one result which I mentioned a day or two ago, that the representatives of the United States of America, Australia, France, China, Poland, Egypt, Brazil and the Netherlands declared their view that the presence of British troops in Greece does not constitute a situation likely to endanger the maintenance of international peace and security.

To continue with the remarks which Mr. Manuilsky made yesterday, I may recall that he cited a number of opinions of high authorities on the contribution made by Albania to the conduct of the war against the Axis Powers. He asked how, in the face of this evidence, I could have voted against the admission of Albania to the United Nations. Mr. Manuilsky was not present here at the time, and so may perhaps be forgiven for not knowing that it was not on account of Albania's war record that I voted against her admission. I did not discuss that aspect of the matter. My principal reason was not that Albania had not played her part in the war: it was that she did not seem to know how to conduct herself internationally in peace.

I have endeavoured to deal with those points raised by Mr. Manuilsky against His Majesty's

citer de très courts passages relatifs à ces échanges de vues. M. Bevin déclara:

"Cette question fut discutée à Yalta et le maréchal Staline demanda des renseignements sur la Grèce, qui lui furent donnés. Il déclara le lendemain qu'il ne désirait pas intervenir, il faisait entièrement confiance à la politique de la Grande-Bretagne en Grèce. . . .

"C'est à Potsdam que notre politique commença, pour de bon, à être attaquée. Un document au sujet de la Grèce fut mis en circulation, mais avant mon arrivée, M. Eden avait fait circuler un mémorandum contenant les rapports du maréchal Alexander et de la délégation de la Fédération mondiale des syndicats qui se rendit en Grèce.

"A la réunion du 31 juillet, M. Molotov, après avoir lu ceci, accepta d'abandonner la question. La même chose se produisit à Londres, en septembre 1945; après la discussion à Londres, M. Molotov me dit que l'URSS ne s'occupera plus de la Grèce. Je compris que la question était laissée aux soins de la Grande-Bretagne et du Gouvernement grec et pendant un certain temps il en fut ainsi . . .

"Au moment de la conférence de décembre, j'eus une entrevue avec M. Molotov, le 18 du mois. Je lui donnai toutes les explications nécessaires au sujet de la Grèce; M. Molotov ne poussa pas la question plus loin et ne demanda pas qu'aucune mesure pratique fût prise."

M. Manuilsky a dit encore que la discussion de la question grecque n'eut aucun résultat lors de la session du Conseil de sécurité en février 1946. Mais elle eut un résultat, que j'ai mentionné il y a un ou deux jours, à savoir que les représentants des Etats-Unis d'Amérique, de l'Australie, de la France, de la Chine, de la Pologne, de l'Egypte, du Brésil et des Pays-Bas affirmèrent leur opinion que la présence des troupes britanniques en Grèce ne constituait pas une situation susceptible de mettre en danger le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Retenant les remarques que M. Manuilsky a faites hier, je puis rappeler qu'il a cité un certain nombre d'opinions émanant de hautes personnalités sur la contribution apportée par l'Albanie à la conduite de la guerre contre les Puissances de l'Axe. Il a demandé comment, devant de pareilles preuves, j'avais pu voter contre l'admission de l'Albanie au sein des Nations Unies. M. Manuilsky ne se trouvait pas là à ce moment et on peut peut-être lui pardonner de n'avoir pas su que ce n'était pas en m'appuyant sur le rapport des faits de guerre de l'Albanie que je me prononçai contre son admission au sein des Nations Unies. Je n'ai pas discuté cet aspect de la question. Ma principale raison n'était pas que l'Albanie n'avait pas joué son rôle dans la guerre, c'était qu'elle ne semblait pas savoir se conduire en temps de paix, dans le domaine international.

J'ai essayé de traiter les questions soulevées par M. Manuilsky contre le Gouvernement de Sa

Government in the United Kingdom which have any appearance of concreteness. I should perhaps endeavour to say a few words about the speech of the representative of the USSR, Mr. Gromyko, who immediately preceded me. One point he raised was that it was quite useless for me, or anyone else, to quote Mr. McNeil against the members of Parliament in whom he seems to have faith. He said that, after all, if they alleged one thing it really did not prove they were wrong if Mr. McNeil alleged the contrary, but I must remind him that Mr. McNeil did rather more than allege the contrary and indulge in simple denials. Mr. McNeil said:

"The honourable Member" that is one of these Members of Parliament "said that wherever his party went in Greece, they saw examples of the supporters of the Right beating the supporters of the Left. In so far as there is disorder, this expression is probably true, but the sense of the sentence is limited by the words 'wherever we in our party went'. There were other publications in the Greek Press besides those submitted to Mr. Solley. The Greek Common Law Council wrote to the whole of the local Press that the group of Members of Parliament had not met the authorities and had refused to meet the delegation of widows of ELAS victims. They, the Greeks, held a public meeting in order to protest against the partial attitude and the one-sided character of the enquiry being carried out by the group of British Members of Parliament."

Mr. Gromyko went on to give some particulars about matters in the police force. You will forgive me if I say that naturally, being unprepared to face allegations of that kind, I have not the details. I will report what he said and I have no doubt that if there is anything wrong, it will be enquired into.

He then said, or I understood him to say, that I had tried to justify British action in Greece by invoking paragraph 7, Article 2, of the Charter. I really did nothing of the kind. I would not have mentioned paragraph 7, Article 2, of the Charter at all, unless Mr. Manuilsky had misquoted it. I remember now what happened. Mr. Manuilsky said that paragraph 7, Article 2, of the Charter forbade a nation to intervene in matters coming within the domestic jurisdiction of another nation. I pointed out that it does not, but it forbids the United Nations as a body from doing so. I added that it was not intervention of one nation in the affairs of another nation, if the latter had requested the former to maintain troops upon its territory.

Further, Mr. Gromyko said that British troops were quite illegally in Greece and he quoted an article, I think article 99 of the Greek Constitution whereby, if foreign troops are to be retained, that situation must be regularized by the passage of a law. If the Greek Government has not reg-

Majesté dans le Royaume-Uni qui semblent bien fondées. J'essaierai peut-être de dire quelques mots sur le discours du représentant de l'URSS, M. Gromyko, qui a parlé avant moi. Il souleva la question qu'il était tout à fait inutile à moi ou à quiconque de citer M. McNeil contre des membres du Parlement en qui il semble avoir confiance. Il dit, qu'après tout, s'ils prétendaient une chose, cela ne prouvait pas réellement qu'ils avaient tort si M. McNeil prétendait le contraire. Mais je dois lui rappeler que M. McNeil alla plus loin que prétendre le contraire et qu'il opposa des démentis purs et simples. M. McNeil a dit:

"L'honorable membre du Parlement" (c'est-à-dire un des membres du Parlement dont nous avons parlé) "a déclaré que partout où son groupe était allé en Grèce, il avait vu les partisans de la droite rouant de coups les partisans de la gauche. Dans la mesure où du désordre existe, cette expression est probablement vraie, mais le sens de la phrase est limité par les mots: 'partout où alla notre groupe'.

"Il y eut d'autres articles dans la presse grecque que ceux qui ont été soumis à M. Solley. Le Conseil de droit commun grec écrivit à l'ensemble de la presse locale que le groupe des membres du Parlement n'avait pas rencontré les autorités et avait refusé de recevoir les déléguées des veuves des victimes de l'ELAS. Les Grecs tinrent un meeting public afin de protester contre l'attitude partielle et le caractère injuste de l'enquête menée par le groupe des membres du Parlement britannique."

M. Gromyko continua par quelques détails sur ce qui se passait dans la police. Il faut me pardonner si je déclare que n'étant pas préparé à faire face à des allégations de cet ordre, je manque de détails. Je rapporterai ce qu'il a dit et je n'ai aucun doute que, s'il y a quelque chose qui ne va pas, une enquête sera instituée.

Il dit alors, c'est du moins ce que j'ai compris, que j'avais essayé de justifier l'intervention britannique en Grèce en invoquant l'Article 2, paragraphe 7, de la Charte. Je n'ai rien fait de semblable. Je n'aurais pas mentionné l'Article 2, paragraphe 7, de la Charte, si M. Manuilsky ne l'avait pas mal interprété. Je me rappelle maintenant ce qui s'est passé. M. Manuilsky dit que l'Article 2, paragraphe 7, de la Charte interdit à une nation d'intervenir dans des questions qui relèvent du domaine de la juridiction intérieure d'un autre pays. Je fis remarquer que cet Article ne stipule rien de tel, mais qu'il interdit aux Nations Unies, en tant qu'organisme constitué, d'intervenir. J'ajoutai qu'il n'y a pas intervention de la part d'une nation dans les affaires d'une autre, si cette dernière lui demande de maintenir des troupes sur son territoire.

M. Gromyko déclara que les troupes britanniques étaient en Grèce d'une façon tout à fait illégale et il cita un article, je pense que c'est l'article 99 de la Constitution grecque, qui stipule que si des troupes étrangères doivent être maintenues sur le territoire cette situation doit être

ularized the position in that way, that perhaps is a matter which the Greek representative might be able to explain. But with regard to the legality of the presence of British troops, we are there, as has been constantly stated and nobody can deny, by the repeated invitation of the successive Greek governments and it has been recognized that our presence under those conditions is not illegal.

Another point Mr. Gromyko made was to enquire how it could be imagined that a people could freely express their will while their country was under a foreign occupation. I seem to have heard of more than one example of that in the course of the last few days.

Mr. Gromyko dealt with the question of the Greek-Albanian frontier, taking the line, of course, that the Greek claims against Albania were indicative of their aggressive intentions. He said that there was firing going on along the frontier. He was careful to say, I think, that it came only from the Greek side. That is quite a simple technique. He went on to enquire how strong must this Greek fire become before it attracts the attention of the Security Council. I do not know the answer to that, but what I will do in reply to him is to point out that, from whichever direction bullets might be flying on that particular frontier, the Greek Government has at least taken its case to a proper tribunal. In Paris, it proposed the adoption of peaceful methods for the settlement of this question in dispute.

I must crave your indulgence, Mr. President, if, in the course of the discussion, I have manifested any heat or indignation. The particular allegations made by Mr. Manuilsky, such as they are, and supported as they are by the representative of the USSR, are not very palpable and not very difficult to answer. But I must ask the Security Council to reflect on what they all add up to. They add up to a charge, or insinuation, that His Majesty's Government in the United Kingdom is trampling on freedom and democracy in Greece, helping her to persecute minorities and inciting her to attack her neighbours. This charge is accompanied, I will not say supported, by slanders on the British army which I most hotly resent. If I have spoken strongly on this point, let me ask the Ukrainian representative, and the representative of the USSR, what they would have said if I had charged the Red Army with similar crimes; participation in "punitive expeditions", burning, pillaging, murder and torture, and supporting, by their presence in some non-Russian territory, the imposition of a regime which would otherwise be repugnant to the local inhabitants.

I submit, one again, that Mr. Manuilsky has wholly failed to substantiate his charges. I will not repeat the reflections I have already made on

régularisée par le vote d'une loi. Si le Gouvernement grec n'a pas régularisé la situation de cette manière, c'est une question que le représentant de la Grèce pourrait peut-être expliquer. Mais en ce qui concerne la légalité de la présence des troupes britanniques, nous sommes dans ce pays, comme il a été constamment affirmé, sans que personne puisse le nier, sur l'invitation réitérée des gouvernements grecs successifs et il a été reconnu que notre présence dans ces conditions n'est pas illégale.

Un autre point établi par M. Gromyko a été de demander comment on pouvait s'imaginer qu'un peuple pourrait librement exprimer sa volonté, alors que le pays serait sous occupation étrangère. Il me semble avoir entendu parler de plus d'un exemple analogue au cours de ces derniers jours.

M. Gromyko s'est occupé de la question de la frontière gréco-albanaise, adoptant naturellement l'opinion que les revendications des Grecs contre l'Albanie indiquaient leurs intentions agressives. Il déclara que des coups de feu étaient tirés le long de la frontière. Il eut soin de dire, je pense, que cela venait seulement du côté des Grecs. C'est là une technique très simple. Il demanda ensuite jusqu'où ces coups de feu doivent aller avant d'attirer l'attention du Conseil de sécurité. Je ne sais que répondre à cela, mais je répliquerai en signalant que, de quelque direction que viennent les balles sur cette frontière, le Gouvernement grec a décidé du moins de soumettre l'affaire à un tribunal compétent. A Paris, ce sont les Grecs qui proposent l'adoption de méthodes pacifiques pour le règlement de cette question litigieuse.

Je dois implorer votre indulgence, Monsieur le Président, si au cours des débats j'ai manifesté de la violence ou de l'indignation. Les allégations particulières faites par M. Manuilsky, en leur forme originale, et appuyées par le représentant de l'URSS, ne sont pas très fondées et sont peu difficiles à réfuter, mais je dois demander au Conseil de sécurité de réfléchir sur ce à quoi elles se ramènent. Elles se ramènent à une accusation ou à une insinuation, selon laquelle le Gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni foule aux pieds la liberté et la démocratie en Grèce, en aidant ce pays à persécuter les minorités et en le poussant à attaquer ses voisins. Cette accusation est accompagnée, je ne veux pas dire étayée, par des commentaires calomnieux sur l'armée britannique qui m'irritent particulièrement. Si je me suis exprimé avec violence sur ce point, laissez-moi demander au représentant de la RSS d'Ukraine et au représentant de l'URSS, ce qu'ils auraient dit si j'avais accusé l'armée rouge de crimes semblables: participation à des "expéditions punitives", incendies, pillages, assassinats, tortures et contribution apportée par leur présence, dans un territoire non russe, à l'imposition d'un régime qui autrement n'aurait pas été accepté par les habitants du pays.

J'affirme une fois encore que M. Manuilsky n'a pas réussi du tout à étayer ses accusations. Je ne répéterai pas les réflexions que j'ai déjà

the subject of proceedings such as these before the Security Council. I hope that most of my colleagues may have been thinking upon that serious aspect of the matter.

There is one phrase used by Mr. Manuilsky which I would heartily endorse. He said: "it is the co-operation of the great Powers which is the principal guarantee of peace". Nothing could be truer. But co-operation involves, amongst other things, consultation. Co-operation can hardly be achieved by accusations made openly, and unexpectedly. It is significant, I think, that His Majesty's Government in the United Kingdom has not yet seen fit to resort to this method, and it still hopes that other means may prove efficacious for realizing that co-operation which must be at the base of any constructive effort for the maintenance of peace and security.

Mr. DENDRAMIS (Greece) (translated from French): The representative of the United Kingdom has already answered nearly all the points raised in the speeches made by the representatives of the Ukrainian SSR and the USSR. I will therefore confine myself to one or two points, so as not to take up too much of the Council's valuable time.

It may be true that the different parties in Greece are not in agreement about internal policy, whether social or economic, as is the case in all countries with a parliamentary system. But I can assure the representative of the USSR that Greece's foreign policy is not exclusively that of the present Government. It is the policy of all parties, with the exception of EAM, which is controlled by the Communist Party. The Greek delegation to the Paris Conference includes representatives of the two largest opposition parties the party of Mr. Sophoulis and that of Mr. Venizelos.

The representative of the USSR described the policy of the Greek Government as aggressive. I would like to ask the Council whether that word has not lost its real meaning. Is it aggression when a Government defends itself against anarchist bands armed beyond its borders and dispatched by certain neighbouring countries to disturb the peace and seize power by violence, impose the will of the minority upon the majority by force, bring anarchy into the country and threaten its territorial integrity?

The representative of the Union of Soviet Socialist Republics mentioned the newspaper *Eleftheria Ellada*. This journal is one of the organs of the Greek Communist party. The representative of the USSR also quoted the Athens paper *Eleftheria*; he said that it had taken a stand against the presence of British troops in Greece.

The accredited correspondent of the last-named newspaper, who is here, officially informed me that the extract quoted by the representative of the USSR is, in the first place, contrary to the political views of the newspaper, which approves the presence of British troops in

fautes au sujet de débats de ce genre devant le Conseil de sécurité. J'espère que la plupart de mes collègues ont pu réfléchir à ce grave aspect de la question.

Il y a une remarque de M. Manuilsky que je voudrais de tout cœur faire mienne. Il a déclaré: "c'est la coopération entre les grandes Puissances qui est la principale garantie de la paix". Rien ne pourrait être plus vrai, mais la coopération implique, entre autres choses, des consultations. Ce n'est guère par des accusations manifestes portées publiquement et d'une manière tout à fait inattendue qu'on arrivera à coopérer. Il est significatif, je pense, que le Gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni n'ait pas encore jugé nécessaire d'avoir recours à cette méthode et espère encore que d'autres moyens peuvent s'avérer efficaces pour réaliser cette coopération qui doit être à la base de tout effort constructif pour le maintien de la paix et de la sécurité.

M. DENDRAMIS (Grèce): Le représentant de la Grande-Bretagne a déjà répondu à presque tous les points qui ont été traités dans les discours des représentants de la RSS d'Ukraine et de l'URSS. Je vais donc simplement me borner à relever un ou deux points, afin de ne pas accaparer votre temps précieux.

Il se peut que les différents partis en Grèce ne soient pas d'accord sur la politique intérieure, sociale ou économique, comme il arrive dans tous les pays à régime parlementaire, mais je peux assurer le représentant de l'URSS que la politique extérieure n'est pas la politique exclusive du Gouvernement actuel: elle est celle de tous les partis, sauf de l'EAM contrôlé par le parti communiste. A la Conférence de Paris, la délégation hellénique comprend des représentants des deux plus grands partis de l'opposition, celui de M. Sophoulis et celui de M. Venizelos.

Le représentant de l'URSS a voulu qualifier d'agressive la politique du Gouvernement grec. Je demande au Conseil si les mots n'ont pas perdu de leur sens. Y a-t-il agression lorsqu'un Gouvernement se défend contre des bandes anarchistes, armées à l'extérieur de ses frontières et envoyées par certains pays voisins pour troubler l'ordre et s'emparer du pouvoir par la violence, pour imposer par la force la volonté de la minorité à la majorité, pour instaurer l'anarchie dans le pays et pour menacer l'intégrité territoriale de celui-ci?

Le représentant de l'URSS a mentionné le journal *Eleftheria Ellada*. Ce journal est un des organes du parti communiste grec. Le représentant de l'URSS a cité également le journal *Eleftheria* d'Athènes; il a dit que celui-ci avait pris position contre la présence des troupes britanniques en Grèce.

Le correspondant accrédité de ce dernier journal, qui se trouve ici, me fait savoir officiellement que cette citation vient tout d'abord en conflit avec la ligne politique du journal qui est en faveur de la présence des troupes britanniques en Grèce, et ensuite, en conflit avec l'esprit même

Greece, and, in the second place, it is also contrary to the true purport of the article from which the quotation is taken.

I must remind you that British troops are in Greece by virtue of a unanimous decision of all the Greek political parties, with the exception of the Communists. I should like to read you the unanimous resolution of these parties:

"The National Political Union, composed of representatives of the following parties: Liberal, Popular, Republican-Socialist, Reform, Republican Union, Unionist, National Liberal, Pan-Hellenic Patriot Union, National Party of Greece, and parties co-operating with them, expresses its astonishment that, unbeknown to Greece, the question of the withdrawal of the British troops now in that country has been raised before the United Nations.

"We refuse to recognize any analogy between the Greek question and any other similar case, in another form, for Greece voluntarily made great sacrifices in the Allied cause and was the first to open the way to victory. British troops are not in Greece by order of the Allies. They are there in fulfilment of an obligation inherent in the guarantee given by Great Britain to her ally Greece; an obligation first assumed in April 1939 and subsequently renewed by successive guarantees and declarations involving concrete pledges to give assistance to Greece until that country was fully restored.

"The obligations inherent in these guarantees and declarations cannot be considered to have been fulfilled until peace and security are fully and finally restored, because not only are the legitimate claims of the people still unsatisfied, but in addition the neighbours of Greece are openly declaring their intention of annexing Greek territory and are trying in all kinds of ways to bring about the mutilation of our country.

"Moreover, British troops are in Greece at that country's express request. Their premature withdrawal would constitute a failure on the part of the Allies to fulfil the obligations they have undertaken in regard to Greece."

The representative of the USSR, explaining his country's refusal to send Russian observers to supervise the elections, said that he considered such an action to constitute interference in the internal affairs of Greece. I agree with him, if such a measure is enforced against the will of the country concerned, but in Greece, successive Greek governments have asked for observers to be sent, so that they would afterwards be able to give an impartial report on the way the elections and the plebiscite had been conducted.

Imagine what would have happened if those observers had not been there and the representatives of the Ukrainian SSR and of the USSR had asserted, as they have done today, that the elections and the plebiscite took place under

du texte d'où la citation en question a été extraite.

En ce qui concerne les troupes britanniques, je dois rappeler qu'elles se trouvent en Grèce en vertu d'une décision unanime des partis politiques, à l'exception du parti communiste. Je vous donne lecture de la résolution unanime des partis politiques grecs:

"L'Union du monde politique national, comprenant des représentants des partis suivants: libéral, populaire, socialiste-républicain, réformateur, union républicaine, unioniste, libéral national, union patriotique panhellénique, parti national de Grèce, et des partis coopérant avec eux, exprime son étonnement de ce que devant les Nations Unies ait été posée, à l'insu de la Grèce, la question du retrait des troupes anglaises qui se trouvent dans ce pays.

"Nous repoussons toute corrélation entre la question grecque et un cas analogue quelconque, sous une autre forme, attendu que la Grèce consentit de grands sacrifices à la cause alliée et fut la première à ouvrir la voie vers la victoire. La présence de troupes britanniques en Grèce ne fut pas imposée par les Alliés. Elle est l'exécution d'un engagement découlant de la garantie donnée par l'Angleterre à son alliée, la Grèce, d'un engagement assumé depuis avril 1939 et renouvelé ultérieurement par des garanties et déclarations successives qui comportaient des obligations concrètes d'assistance au pays jusqu'à son complet rétablissement.

"Les obligations découlant des garanties et déclarations ne peuvent pas être considérées comme remplies avant que la paix et la sécurité ne soient complètement et définitivement rétablies, parce que non seulement les revendications légitimes de la nation n'ont pas encore reçu satisfaction, mais encore les voisins de la Grèce déclarent ouvertement leur intention d'annexer un territoire grec et poursuivent de toutes les manières la mutilation de notre pays.

D'ailleurs, les troupes britanniques se trouvent dans notre pays à la demande expresse de la Grèce. Leur retrait prématué constituerait un manquement aux obligations assumées par les Alliés à l'égard de la Grèce."

Le représentant de l'URSS, expliquant le refus de son pays d'envoyer des observateurs russes pour la révision des listes électorales, a dit qu'il considère une telle action comme une ingérence dans les affaires intérieures du pays. Je suis de son avis si une telle mesure est imposée contre la volonté du pays. Mais, en Grèce, des Gouvernements grecs successifs ont demandé l'envoi d'observateurs afin qu'ils donnent, après les élections, une opinion impartiale sur la façon dont ces élections ont eu lieu.

Imaginez-vous ce qui se passerait s'il n'y avait pas ces observateurs et si, comme l'a fait aujourd'hui le représentant de la RSS d'Ukraine, le représentant de l'URSS venait affirmer que les élections ont eu lieu sous pression

Government pressure. Who would be able to dispute their statements? Today, thanks to the foreign observers, we have a highly authoritative verdict on the way in which the elections and plebiscite were conducted.

The representative of the USSR asserted that before the war, warnings against the dangers of nazism and fascism were given everywhere. Greece heeded those warnings most scrupulously. She applied the sanctions imposed on Italy by the League of Nations. Later on, when the Axis forces were everywhere triumphant, Greece, summoned by Italy to hand over her ports and military bases, courageously answered "No". At the time of the German aggression on 6 May 1941, she again answered "No" to those who desired to subjugate her.

Her faithfulness to the Allied cause was unswerving and her spirit of sacrifice was such that 550,000 persons lost their lives during the war, either in the fighting, or as a result of the famine or the executions ordered by the German, Italian, Bulgarian and Albanian occupying authorities. Eight hundred thousand more are disabled or sick and incapable of contributing to Greece's economic reconstruction, so that from this point of view they are likewise casualties.

That, precisely stated, is my country's heritage from the war. And now the Ukrainian SSR and the USSR accuse us Greeks, who fought against two fascist empires, of being fascist-monarchists and imperilling peace. Albanian deserters who gave themselves up to the Greek frontier and military authorities and were sent to Florina, have stated that Greek anarchists entering Albania receive arms there and are sent back into Greek territory to create disturbances.

I can assure the representative of the USSR that if his Government were to advise the Tirana Government to cease provocation by raids of armed bands and attacks by Albanian regular and irregular forces, these frontier incidents would cease forthwith.

The confused thinking which the representative of the USSR seems to detect in my comparison of the communist-anarchists of my country with the renegade Semenov is only apparent. Greece, like the USSR, considers as traitors persons of Greek nationality who have collaborated with her enemies. The only difference is that Semenov was a member of a single enemy intelligence service, whereas the anarchists in these armed bands are in the pay of several intelligence services.

I spoke at length the other day about the charges brought by the representatives of the Ukrainian SSR and the USSR in turn, concerning alleged collaborationists in the Greek administration. The representative of the USSR has added nothing new today on that subject, so that I need not revert to it.

gouvernementale. Qui pourrait contester ces affirmations? Aujourd'hui, grâce aux observateurs étrangers, nous avons un verdict des plus autorisés sur la façon dont les élections ont eu lieu.

Le représentant de l'URSS a affirmé qu'après la guerre des avertissements avaient été donnés partout contre le danger du nazisme et du fascisme. La Grèce a suivi ces avertissements à la lettre. Elle a appliqué les sanctions de la Société des Nations contre l'Italie. Plus tard, mise en demeure par l'Italie, alors que les forces de l'Axe étaient partout triomphantes, de lui céder ses ports et ses bases militaires, la Grèce répondit courageusement "non". Au moment de l'agression allemande, le 1^{er} mai 1941, elle répondit encore "non" à ceux qui voulaient l'asservir.

Sa fidélité à la cause alliée fut indéfectible et son esprit de sacrifice fut tel que 550.000 personnes périrent pendant la guerre, par suite de la famine et des exécutions par les occupants allemands, italiens, bulgares et albanais. Huit cent mille invalides, malades, incapables de contribuer à la restauration économique du pays, ont été perdus comme élément constructif.

Voilà l'exact héritage de la guerre pour mon pays. Le résultat est qu'aujourd'hui la RSS d'Ukraine et l'URSS nous accusent, nous qui avons lutté contre deux empires fascistes, d'être monarcho-fascistes et de menacer la paix. Quant aux Albanais transfuges qui se sont livrés aux autorités frontalières et militaires et qui ont été transférés à Florina, ils ont déclaré que des anarchistes helléniques entrant en Albanie y reçoivent des armes et sont renvoyés en territoire hellénique pour créer des troubles.

Je peux donner l'assurance au représentant de l'USSR que si son Gouvernement donnait le conseil au Gouvernement de Tirana de cesser les provocations par les incursions de bandes armées et les attaques de réguliers et d'irréguliers albanais, les incidents de frontière cesseraient immédiatement.

La confusion que le représentant de l'URSS semble déceler dans mon assimilation des anarchistes communistes de mon pays avec le renégat Semenov n'est qu'apparente. La Grèce, comme l'URSS, considère que les personnes de nationalité hellénique qui ont collaboré avec les ennemis du pays sont des traîtres. La seule différence qui existe est que Semenov faisait partie d'un service de renseignements ennemi, tandis que les anarchistes des bandes armées agissent pour le compte de plusieurs services de renseignements.

J'ai parlé longuement, dans mon discours de l'autre jour, des accusations portées tour à tour par le représentant de l'Ukraine et par celui de l'URSS au sujet des collaborationnistes qui feraienr partie de l'administration hellénique. Le représentant de l'URSS n'a rien ajouté aujourd'hui, ce qui me dispense d'y revenir.

Mr. GROMYKO (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): I do not know whether, strictly speaking, this is a point of order or not. My attitude is that it is a point of order in a certain sense. The statement by the representative of the United Kingdom alleging that Red Army forces somewhere, in some country, are engaged in pillaging, killing and the like, is an irresponsible statement which testifies to the British representative's inability to refute the facts which draw attention to the intervention of British forces in the internal affairs of Greece. I consider that statement not only to be irresponsible, but also offensive to the Army of the USSR which has saved humanity from the fascist plague. I wish to have the present remark put on record, unless the representative of the United Kingdom withdraws the remark forthwith.

Sir Alexander CADOGAN (United Kingdom): I should like to put that right immediately. Mr. Gromyko has misheard, or misunderstood entirely, what I said. He must remember that in the course of speeches that have been made by the representative of the Ukrainian SSR, the British army has been accused of having a part in murder, torture, burning, and also being used as an instrument for imposing on the Greek population a form of government which they did not wish to have. I do not say that Mr. Gromyko repeated all those charges himself but, in general, he supported the representative of the Ukrainian Soviet Socialist Republic and a great many of the things that he said about the intervention, the directed interference by the British troops in Greece, would certainly lead one to suppose that he did endorse those accusations.

I shall read what I said. I have the written text here:

"I must also crave your indulgence if, in the course of the discussion I have manifested any heat or indignation. The particular allegations made by Mr. Manuilsky, such as they are, are not very palpable and not very difficult to answer. But I ask the Security Council to reflect on what they all add up to. They add up to a charge, or insinuation, that His Majesty's Government in the United Kingdom is trampling on freedom and democracy in Greece, helping her to persecute minorities and inciting her to attack her neighbours."

That is what is charged against His Majesty's Government and the British Army. I went on:

"This charge is accompanied, I will not say supported, by slanders against the British army which I most hotly resent. If I have spoken strongly on this point, let me ask the representative of the Ukrainian SSR and the representative of the USSR what they would have said if I had charged the Red Army with similar crimes; participation in punitive expeditions, burning, pillaging, murder and torture, and supporting, by their presence in some non-Russian territory,

M. GROMYKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): Mon intervention porte sur une question de procédure. A mon avis, c'en est une, dans un certain sens. La déclaration du représentant britannique que les troupes de l'armée rouge commettent dans un certain pays des pillages, des meurtres et autres actes analogues, est une déclaration irréfléchie qui témoigne de l'impossibilité où se trouve le représentant britannique de réfuter les faits accusant les troupes britanniques d'immission dans les affaires intérieures de la Grèce. Je considère cette déclaration, non seulement comme irréfléchie, mais comme insultante pour l'Armée de l'URSS qui a sauvé l'humanité de la peste fasciste. Je désire que mon observation figure au procès-verbal, à moins que le représentant britannique ne revienne immédiatement sur sa déclaration.

Sir Alexander CADOGAN (Royaume-Uni) (*traduit de l'anglais*): J'aimerais régler immédiatement cette question. M. Gromyko s'est totalement mépris sur le sens de mes paroles; il doit se rappeler que dans les discours du représentant de la RSS d'Ukraine, l'armée britannique a été accusée d'avoir participé à des assassinats, des tortures, des incendies et aussi d'avoir été employée comme instrument pour imposer à la population grecque un régime dont elle ne voulait pas. Je ne dis pas que M. Gromyko a répété lui-même toutes ces accusations, mais, en général, il a donné son appui au représentant de la République socialiste soviétique d'Ukraine et un grand nombre de choses qu'il a dites au sujet de l'intervention des troupes britanniques en Grèce inciteraient certainement à supposer qu'il a fait siennes ces accusations.

Je vais relire ce que j'ai dit; j'ai le texte écrit sous les yeux:

"Je dois également implorer votre indulgence si, au cours de la discussion, j'ai manifesté de la violence ou de l'indignation. Les allégations particulières faites par M. Manuilsky sous leur forme originale ne sont pas très fondées et pas très difficiles à réfuter, mais je demande au Conseil de sécurité de réfléchir sur ce à quoi elles se ramènent. Elles se ramènent à une accusation ou à une insinuation selon laquelle le Gouvernement de Sa Majesté britannique foule aux pieds la liberté et la démocratie en Grèce en aidant ce pays à persécuter les minorités et en le poussant à attaquer ses voisins."

C'est ce qu'on reproche au Gouvernement de Sa Majesté et à l'armée britannique. J'ai dit ensuite:

"Cette accusation est accompagnée, je ne veux pas dire étayée, par des commentaires calomnieux sur l'armée britannique qui m'irritent particulièrement. Si je me suis exprimé avec violence sur ce point, laissez-moi demander au représentant de l'Ukraine et au représentant de l'URSS ce qu'ils auraient dit si j'avais accusé l'armée rouge de crimes semblables; participation à des expéditions punitives, incendies, pillages, assassinats, tortures et contribution apportée par

the imposition of a regime which would otherwise be repugnant to the local inhabitants."

I have nothing to withdraw.

The PRESIDENT: The statements of the representatives of the USSR and the United Kingdom are now both on the record, and there should be no further misunderstanding.

Unless the Council objects, I shall adjourn the meeting until tomorrow at three o'clock.

Mr. JOHNSON (United States of America): May I ask for information? Why is it necessary to convene the Council every day in succession for a week when the matters that we are treating are matters on which most of the representatives will want to consult their Foreign Offices and their Governments, and have a little time to reflect? It seems to me it is pushing the matter very fast, and faster, unless I am misinformed, than the circumstances require. Could we not have a meeting, I put that as a suggestion only, on Friday morning and have only one other meeting this week, Friday morning and then on Monday?

Sir Alexander CADOGAN (United Kingdom): I support that.

Mr. PARODI (France) (*translated from French*): I see no inconvenience in following the suggestion of Mr. Johnson that we should slow down the debate upon the subject. I should like, however, to suggest that if possible, if not inconvenient to other members of the Council, we should hold the meetings of the Security Council in the afternoon. I have the misfortune to represent my country also on the Economic and Social Council which holds its meetings in the mornings. If, therefore, it would not inconvenience the other members of this Council, I would like to ask that our meetings be held, as far as possible, in the afternoon.

The SECRETARY-GENERAL: The Economic and Social Council have chosen the morning for their meetings, and we, of course, have some members of the Security Council who are members of the Economic and Social Council too. I think it is most convenient to have the Economic and Social Council meetings during the morning and the Security Council meetings during the afternoon. However, it is the Security Council which has to decide that.

The PRESIDENT: I should like to explain to the Council that the reason why I proposed daily meetings was a desire to finish this case as soon as possible and also as a courtesy to the Foreign Minister of the Ukrainian Soviet Socialist Republic who is anxious to return to the Peace Conference in Paris. However, if the representatives are of the opinion that they need some time to consult their Governments, which is a very natural request, then I think this would be a valuable consideration, and we might, on the basis of this con-

leur présence dans un territoire non russe, à l'imposition d'un régime qui, autrement, n'aurait pas été accepté par les habitants du pays."

Je n'ai rien à retirer.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Les déclarations des représentants de l'URSS et du Royaume-Uni sont toutes deux maintenant enregistrées et il ne doit plus y avoir d'autre malentendu. Si le Conseil n'y voit pas d'objections, je reporterai la séance à demain 15 heures.

M. JOHNSON (Etats-Unis d'Amérique) (*traduit de l'anglais*): Puis-je demander des renseignements supplémentaires? Pourquoi est-il nécessaire de convoquer le Conseil tous les jours de la semaine quand les questions que nous traitons sont des questions sur lesquelles la plupart des représentants désirent consulter leurs ministères des Affaires étrangères et leurs Gouvernements et qu'il leur faudra le temps d'étudier? Il me semble que nous allons trop vite, et à moins que je ne sois mal renseigné, plus vite que les circonstances ne l'exigent. Ne pourrions-nous pas avoir une séance vendredi matin et seulement une autre réunion cette semaine, vendredi matin et ensuite lundi?

Sir Alexander CADOGAN (Royaume-Uni) (*traduit de l'anglais*): Je suis en faveur de cette proposition.

M. PARODI (France): Je ne vois aucun inconvénient à ce que les débats soient un peu ralenti, comme le propose M. Johnson. Je voudrais seulement demander que les réunions du Conseil de sécurité soient maintenues de préférence l'après-midi. J'ai la mauvaise fortune de représenter également mon Gouvernement au Conseil économique et social qui tient ses réunions le matin. Si donc je ne gênais pas trop mes collègues, je voudrais demander que nous gardions l'habitude de nous réunir l'après-midi.

Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL (*traduit de l'anglais*): Le Conseil économique et social a choisi le matin pour ses séances et nous avons naturellement certains membres du Conseil de sécurité qui sont membres du Conseil économique et social en même temps. Je pense qu'il est très pratique de tenir les séances du Conseil de sécurité l'après-midi. Cependant, il appartient au Conseil de sécurité de décider ce qu'il convient de faire.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je voudrais expliquer au Conseil que la raison pour laquelle j'ai proposé des séances quotidiennes était le désir de terminer l'étude de cette question dès que possible et également de marquer notre politesse envers le Ministre des Affaires étrangères de la République socialiste soviétique d'Ukraine, qui désire retourner à la Conférence de la Paix à Paris. Cependant, si les représentants sont d'avis qu'ils ont besoin d'un certain temps pour consulter leurs Gouvernements, ce qui est une requête

sideration, ask the Foreign Minister of the Ukrainian Soviet Socialist Republic for his indulgence.

I should like to ask the representative of the United States of America, whether he maintains the preference expressed, or would he rather accept the proposal of the Secretary-General that we meet tomorrow and not on Friday.

Mr. JOHNSON (United States of America) : If it meets with the convenience and the wishes of the other members of the Council, I think it would be more useful, if we must have another meeting this week, to have it on Friday and allow us to have one day following these long discussions to reflect a little bit on them and to consult with other people and our own superiors.

Mr. GROMYKO (Union of Soviet Socialist Republics (*translated from Russian*) : It seems to me that Mr. Johnson's proposal would be more suitable.

The meeting rose at 6.52 p.m.

très naturelle, je pense que l'idée est très acceptable et nous pourrions en conséquence, demander l'indulgence du Ministre des Affaires étrangères de la République socialiste soviétique d'Ukraine.

Je voudrais demander au représentant des Etats-Unis d'Amérique s'il maintient la préférence qu'il a exprimée ou s'il accepterait plutôt la proposition du Secrétaire général de nous réunir demain et non pas vendredi.

M. JOHNSON (Etats-Unis d'Amérique) (*traduit de l'anglais*) : Si cela convient aux autres membres du Conseil, je pense qu'il serait plus utile, si nous devons avoir une autre séance cette semaine, de l'avoir vendredi et de nous donner un jour à la suite de ces longues discussions pour réfléchir un peu et pour consulter d'autres personnes et nos supérieurs.

M. GROMYKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*) : Il me semble que la proposition de M. Johnson serait la plus opportune.

La séance est levée à 18 h. 52.